LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6710 - MERCREDI 10 JUIN 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

COVID-19

117 nouveaux cas, 152 guérisons et 9 décès en 24h

Page 16

NON-RESPECT DES MESURES DE PRÉVENTION

Le danger persiste

Page 2



SELON LE PORTE-PAROLE DE LA PRÉSIDENCE

TEBBOUNE NE CRÉERA PAS DE PARTI POLITIQUE

Le porte-parole de la Présidence de la République est catégorique. Mohand SaidOubélaid a mis fin aux spéculations, en affirmant hier que le président de la République Abdelmadjid Tebboune " n'a pas l'intention de créer son propre parti politique ". La réponse du porte-parole de la présidence, lors d'un point de presse, efface pratiquement d'un trait, ces spéculations qui ont fleuri cette semaine, dans les presse écrite et sur les réseaux sociaux.

Page3

RYAD ENVISAGE DES CONDITIONS DRASTIQUES

Pas de hadj pour les plus de 60 ans



Page 2

VINGT FEMMES ASSASSINÉES DEPUIS JANVIER

LA FACE MACABRE DU CONFINEMENT



Le décompte est macabre. Vingt femmes ont été assassinées depuis le début de l'année. Des homicides intrafamiliaux atrocement commis contre des femmes dans plusieurs villes du pays. Des crimes qui soulèvent de nombreuses interrogations sur cette déconcertante facilité que trouvent des proches ou parents à assassiner les épouses, les sœurs ou les mères.

Page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

GESTION DU COVID-19 À MÉDÉA

Des responsables d'associations caritatives et de comités de quartiers chez le wali

DES RESPONSABLES d'associations caritatives et des comités de quartiers ont tour à tour été reçus au siège de la wilaya où ils ont été accueillis par le wali qui leur a fait part de sa reconnaissance pour leurs actions de solidarité fournies en direction des populations vulnérables et nécessiteuses et des populations des zones d'ombre. C'est à un véritable un ballet de plusieurs responsables d'associations que l'on assisté après le coup de starter donné, la semaine passée, à l'occasion de la célébration de la journée internationale de l'environnement par l'organisation d'une réception en l'honneur des jeunes volontaires des quartiers et de certaines associations. « Mieux canaliser la dynamique enclenchée en matière d'embellissement et de solidarité» est l'objectif assigné par les autorités pour, en même temps, expliquer «aux associations qui ont fait montre d'engagement» le contenu du communiqué du ministère de l'intérieur des collectivités locales et de l'aménagement du territoire (MICLAT) concernant la création d'associations et comités de quartiers à caractère caritatif et de solidarité. L'initiative vise à « encourager le travail des associations » afin de mieux les « accompagner », dira le wali, lors des cérémonies d'accueil des membres du bureau des associations «Djazair El Kheir», «Ness El Kheir», «Al Irchad wal Islah» auxquels il a été fait connaissance des «facilitations » mises en place par le MICLAT d'une plateforme portant formulaire de demande de création d'une association caritative et de solidarité. Bien que la démarche de l'administration ait été diversement interprétée quant à son opportunité en pleine crise sanitaire, il convient par ailleurs de reconnaitre l'important travail accompli par ces associations dont, par exemple, « Djazair El Kheir » qui s'est particulièrement illustrée sur le terrain de la solidarité depuis le début de la pandémie de coronavirus. L'association a distribué pas moins de 400.000 bavettes, 6.500 masques et 1.300 tenues de protection, en sus de ses nombreuses actions continues de distribution de colis alimentaires au profit des familles nécessiteuses et des populations des zones d'ombre. Structurée dans la majorité des communes de la wilaya, l'association «Al Irchad wal Islah» a, quant à elle, participé à toutes les campagnes de sensibilisation sur le coronavirus, a mené de nombreuses opérations de désinfection et distribué plus de 8.170 colis alimentaires, est-il indiqué. Les responsables des associations espèrent que la démarche aboutira à un changement dans les rapports entre l'administration et la société civile afin de créer un climat favorable à une « gestion participative » des affaires de la collectivité locale.

Nabil Bey

RYAD ENVISAGE DES CONDITIONS DRASTIQUES

Pas de hadj pour les plus de 60 ans

La pandémie du coronavirus a bouleversé totalement les calendriers et faussé bien des calculs et des projets dans tous les pays et à tous les niveaux.

La session du hadj, version 2020, n'a pas échappé à cette situation. Alors qu'on croyait qu'elle est compromise en raison de ses énormes risques de contamination, voilà que des autorités saoudiennes font volte-face, après avoir longtemps maintenu le suspense. Selon certains médias et sites du royaume, considérés comme proches du gouvernement de Riyad, il n'y aura pas d'annulation du hadj, prévu entre le 28 et 4 août prochain. Selon le site Al Madinah News, les autorités du royaume ont commencé les préparatifs, bien que des retards considérables soient signalés. Cependant, le dispositif sera cette fois moins lourd que d'habitude. Ainsi, le pèlerinage de cette année sera sous haute surveillance et bien plus compliqué. Moins de monde, moins de visas, pas de virée à Médine, ni même à la ville de la Mecque, des contrôles sanitaires strictes dans les aéroports, mais aussi dans les hôtels, pas de rassemblement dans les restaurants, les auberges, port obligatoire de masques et gestes barrières. En plus de ces restrictions, les autorités saoudiennes envisagent pour un meilleur contrôle de la situation de diminuer grandement le nombre des pèlerins. Les quotas seront probablement divisés par trois ou quatre, alors que pour d'autres pays c'est carrément le seuil zéro. Déjà certains pays musulmans, comme l'Indonésie, ont décidé de suspendre cette année la session du hadj. D'autres vont certainement leur emboîter le pas, pour des raisons de logistique et sanitaire. Dans quelques jours, les autorités saoudiennes vont lancer d'intenses consultations avec des dizaines de pays, notamment africains et asiatiques, dans la perspective d'annuler leurs quotas, ou de les diminuer. Selon les mêmes sources, la réouverture des mosquées et l'autorisation des prières collectives, ainsi que les recommandations des autorités sanitaires du pays, ont grandement favorisé cette décision de maintenir le rituel. Mais, les conditions annoncées sont drastiques pour les futurs hadjis. D'abord, les visas aux Lieux Saints seront très limités et concédés exclusivement aux seuls pays arabes et islamiques. Par prévention



ensuite, on prévoit d'interdire aux personnes âgées de plus de 60 ans de faire le pèlerinage. De même, les personnes souffrant de maladies chroniques sont exclues. Reste l'énigme du rassemblement du Mont Arafat, symbole du hadj, qui est le jour qui devrait réunir tous les pèlerins dans un même espace, alors que le tawaf autour de la kaaba, pourrait être régulé et organisé par des cordons de distanciation installés tout autour, comme cela se faisait lors des nettoyages périodiques. Autre élément prévu dans ce nouveau dispositif, les délais de séjour seront très courts. Par exemple, les algériens qui passaient un mois devront désormais se contenter d'un séjour d'une quinzaine de jours, voire moins. Pour l'Algérie, après avoir été de 36.000 durant les années précédentes, le quota des pèlerins algériens a été porté à 41.300 au titre de la saison du Hadj 1441/2020». Des tirages au sort ont été effectués au début de cette année dans toutes les communes du pays. Des listes sont établies, mais certains points importants, comme l'hébergement en Arabie Saoudite, demeurent en suspens. Alger attend le quitus de Riyad pour entamer les démarches de prospection et du choix des sites.

Sur cette affaire, des responsables au niveau du ministère des Affaires religieuses ont refusé de commenter ces informations, préférant attendre l'annonce officielle du royaume saoudien. Car, selon certaines indiscrétions, le quota de cette année risque de tomber des 41.300 à seulement dix mille. Une diminution qui risque de créer des problèmes délicats à gérer pour les autorités algériennes pour établir une liste de bénéficiaires. A moins de refaire complètement les procédures.

Mohamed K.

NON-RESPECT DES MESURES DE PRÉVENTION

Le danger persiste

LE PORT DU MASQUE de protection et la distanciation sociale, deux gestes barrières essentiels pour limiter la propagation du coronavirus, ne sont pas rigoureusement respectés par une frange de la société alors que le plan de déconfinement est lancé depuis dimanche. La loi est pourtant claire : Quiconque ne respectera pas ces mesures, s'exposera à des sanctions.

Le déconfinement progressif lancé par les pouvoirs publics avec l'autorisation de reprise de plusieurs activités économiques et commerciales a été conditionné par le strict respect des mesures de prévention sanitaire, notamment dans les lieux de travail et de regroupement. L'obligation du port du masque figure parmi ces mesures à respecter. Seulement, cette disposition n'est pas pour autant respectée par certains citoyens qui continuent à ignorer cette obligation. Des personnes sans masque de protection ou mal porté, ne sont pas rares. Pourtant, depuis le 22 mai et en vertu d'un décret exécutif, le port du masque est obligatoire. « Est considéré également comme mesure de prévention obligatoire, le port d'un masque de protection (...) lequel doit être porté par toutes personnes et en toutes circonstances, sur la voie et les lieux publics, sur les lieux de travail ainsi que dans tous les espaces ouverts ou fermés recevant le public, notamment les institutions et administrations publiques, les services publics, les établissements de prestations de services et les lieux de commerce », stipule l'article 13 bis du décret exécutif. Or, dans des lieux publics on continue à croiser des personnes sans masques, mais qui ne veillent même pas au respect de la distanciation physique. Qu'en sera –t-il dans les transports en commun, appelés à reprendre le service ? Surtout que le risque de contamination est élevé dans ces transports où la proximité entre les personnes est signalée. Le non-respect de ces mesures donnera lieu à un scénario catastrophique et le risque de voir un grand nombre de personnes contaminées n'est pas à écarter. C'est dans cette optique que l'on appelle à l'application stricte de la loi comme c'est le cas dans plusieurs pays du monde. Car il est question de protéger la santé des citoyens, qui est une des missions des autorités. L'article 3 de décret exécutif fixant les mesures complémentaires de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus doit donc être appliqué sur les réfractaires. « Les personnes enfreignant les mesures de confinement, de port du masque de protection, des règles de distanciation et de prévention et les dispositions du présent décret, sont passibles de peines prévues par le code pénal », stipule l'article de loi. Le déconfinement, faut-il le rappeler, a été dicté par les conséquences économiques et sociales du confinement, mais surtout par des données scientifiques qui ont fait état de l'amélioration de la situation épidémiologique avec la baisse du nombre des contaminés et de décès causés par le COVID-19. Cependant, le non-respect des mesures préventives peut changer la donne et incitera les pouvoirs publics à revoir la copie.

Lilia Aït Akli

SELON LE PORTE-PAROLE DE LA PRÉSIDENCE

TEBBOUNE NE CRÉERA PAS DE PARTI POLITIQUE

Le porte-parole de la Présidence de la République est catégorique. Mohand Said Oubélaid a mis fin aux spéculations, en affirmant hier que le président de la République Abdelmadjid Tebboune «n'a pas l'intention de créer son propre parti politique».



La réponse du porte-parole de la présidence, lors d'un point de presse, efface pratiquement d'un trait, ces spéculations qui ont fleuri cette semaine, dans les presse écrite et sur les réseaux sociaux. Pour rappel, certains observateurs ont vu dans le dernier communiqué de la présidence de la République, au sujet du FLN et du RND, après l'élection de leur nouvelles directions, une marque de distance de la part du chef de l'Etat. Certains avaient crû rapidement que Tebboune aurait ainsi décidé de créer sa propre formation politique.

Dans ce communiqué de la Présidence signé par Mohand Said Oubélaid lui même, il était écrit noir sur blanc que le président de la République, et même son Premier ministre Djerad, n'avaient plus aucune attache organique avec le FLN.

Sur un autre plan, le porte-parole a indiqué qu' Alger et Paris ont convenu de donner une impulsion aux relations bilatérales sur des bases durables et dans le cadre du respect mutuel de la souveraineté et de la spécificité des deux Etats.

Le ministre conseiller à la communication a précisé qu'il y a des lobbies idéologiques et religieux en France qui n'ont pas «digéré» l'indépendance de l'Algérie et tentent à chaque fois de semer des brouilles dans les relations algéro-françaises.

«Le président Macron fait montre de bonnes intentions à même d'entretenir de bonnes relations avec l'Algérie et le président de la République lui éprouve du respect.

Cependant, il y a des lobbies religieux et idéologiques en France qui n'ont pas encore digéré l'indépendance de l'Algérie et tentent de brouiller les relations entre les deux pays. Ces parties portent préjudice à la France plus qu'à Algérie et nous ne cesserons pas d'y faire face», a t-il ajouté .

Evoquant l'affaire du consul marocain à Oran, M Mohand-Oussaid a confirmé que les autorités publiques ont demandé le départ du consul, suite au «dérapage grave» de ce dernier lors de sa sortie en mai dernier à Oran, qualifiant l'Algérie de «pays l'ennemi».

«L'Algérie a demandé au Maroc de retirer son consul à Oran, car ce dernier a transgressé les limites de la politesse et du tact diplomatique. Il a quitté le pays et nous avons appris qu'il est officier des renseignements», dit-il. Toutefois, Il a relevé qu'Alger a décidé de ne pas rentrer dans des campagnes médiatiques de dénigrement, préférant les transcender pour servir les relations algéro-marocaines. Par ailleurs, le porte- parole de la présidence a annoncé que deux avions seront envoyés au cours de cette semaine pour rapatrier les ressortissants algériens bloqués en Turquie, affirmant que le nombre total des personnes rapatriées de l'étranger depuis le début du confinement a dépassé les 13 mille voyageurs.

Quant aux mesures du confinement de 14 jours, elles s'appliquent automatiquement, rassure-t-il encore.

Concernant la question de la révision constitutionnelle, le ministre conseiller à la communication a réitéré que «les constances de l'Etat sont indiscutables» et que ce dossier est bel et bien clos. «Il faut maintenir hors du cercle des débats la question de l'identité, car ce dossier est fermé. Quant à l'évocation de la question de la religion dans certains plateaux de télévision, elle n'est qu'une pure provocation de la sensibilité du peuple», souligne-t-il.

Il a fait observer, outre la poursuite de l'opération de réception des propositions, que la porte est ouverte à tout enrichissement afin d'arriver à une Constitution «la plus consensuelle possible», signifiant à ce titre qu'il est impossible d'atteindre l'unanimité totale sur le texte final à soumettre à un referendum populaire.

Selon lui, il y a deux éléments à tenir en ligne de compte ; le temps et l'efficacité. Il faudrait certes accélérer la cadence de l'opération de la révision pour passer à l'installation des autres institutions, mais toute en garantissant la formulation d'une Constitution en mesure de transcender les mandats présidentielles et les personnes, explique-t-il.

Le dossier libyen reste parmi les priorités des autorités publiques, cela d'autant que le ministre des Affaires étrangères Sabri Boukadoum est en contact permanent avec des parties étrangères dans le cadre des concertations tendant à trouver un dénouement au conflit libyen, relève-t-il

Ainsi, l'initiative de l'Algérie visant à abriter un dialogue entre les parties libyennes reste toujours valable, rappelle-t-on au palais d'El Mouradia, non sans soutenir toute démarche portant une solution politique à la crise libyenne à l'instar de celle entreprise récemment par l'Egypte. «L'Algérie soutiendra toute initiative dont l'objectif est de cesser l'effusion du sang des frères libyens. Nous sommes en équidistance par rapport à toutes les parties en conflit, et nous tacherons à faire sortir le peuple de cette épreuve, exacerbée par l'intervention des forces étrangères mues par des intérêts et calculs géopolitiques», ajoute-t-il.

Aziza Mehdid

RÉFORME DE LA CONSTITUTION

Ghouini salue l'engouement des Algériens

LE PRÉSIDENT du Mouvement El Islah, Filali Ghouini a affirmé hier mardi à Alger que les débats suscités sur la scène nationale concernant la mouture de la révision de la Constitution témoignent de l'intérêt manifesté par les Algériens pour le chantier de la réforme constitutionnelle.

S'exprimant à l'occasion de la tenue de la session ordinaire du Bureau national de son mouvement, M. Ghouini a indiqué que les débats, les divergences dans les idées et les propositions observés sur la scène nationale étaient un phénomène ordinaire et témoignaient du grand intérêt des Algériens pour le chantier de la réforme constitutionnelle.

Il a fait savoir que son parti soumettra ses propositions pour l'enrichissement de la mouture «avant la fin de la semaine courante». Mettant l'accent sur l'impérative contribution de tout un chacun pour offrir à l'Algérie une Constitution pérenne, M. Ghouini a affirmé que cela

ne saurait se concrétiser sans un large consensus. Il a saisi l'occasion pour exprimer la position de son parti à l'égard de certaines questions «essentielles», en tête desquelles celle de l'intervention de l'Armée nationale populaire (ANP) en dehors des frontières et sa participation dans des opérations de maintien de paix.

«Le mouvement n'est pas contre et estime que l'intervention de notre Armée dans le cadre d'opérations de paix et sa participation à des opérations menées dans le respect des décisions de la légitimité internationale sous les auspices de l'ONU, de l'UA ou de la Ligue Arabe, est une chose positive à même de renforcer la position de la diplomatie algérienne et de raffermir la présence de notre pays dans plusieurs dossiers, notamment régionaux», a-t-il dit.

Evoquant le dossier de l'identité, M. Ghouini a rappelé la position du président de la République qui était «claire dès le début en affirmant que le dossier de l'identité est exclu du débat, évitant ainsi au pays des divergences idéologique dont on peut se passer».

Le Mouvement El Islah a relevé dans la mouture de la Constitution un «renforcement des libertés, une réhabilitation des institutions constitutionnelles et une séparation des pouvoirs».

Sur ce point, son président dira «certaines institutions constitutionnelle ont vu leur pouvoirs renforcés, à l'image de l'Autorité nationale indépendante des élections et la Cour des comptes».

M. D.



PÉTROLE

Le brut à près de 39 dollars

LE PANIER de l'Opep, constitué de prix de référence de 14 pétroles brut a poursuivi sa progression pour la deuxième semaine consécutive en frôlant les 39 dollars au lendemain de l'accord de l'Opep+, selon les données publiées hier mardi par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole.

Ce panier de référence de l'OPEP (ORB) qui comprend notamment le pétrole algérien (le Sahara Blend), a progressé à 38,89 dollars le baril en début de la semaine, contre 36,83 dollars vendredi dernier, a précisé l'Opep sur son site web.

Il s'agit de son plus haut niveau depuis le début de la crise du marché mondial de l'or noir impacté par la pandémie du Covid-19, avec notamment la chute de la demande.

Sa valeur avait baissé en avril dernier de 48% ou 16,26 dollars, pour s'établir à 17,66 dollars le baril, le point mensuel le plus bas depuis décembre 2001, selon le dernier rapport mensuel de l'Opep. Cette progression des prix des pétroles brut de l'Opep intervient au lendemain de la décision de l'Opep et ses partenaires à leurs tête la Russie de prolonger d'un mois la première phase des ajustements de production relatifs aux mois de mai et juin, afin d'assurer la stabilité des cours de l'or noir et permettre d'absorber les surplus disponibles encore sur le marché.

Pour enrayer la chute drastique des cours de l'or noir tombé à 16 dollars le baril, les 23 pays signataires de la déclaration de la Coopération avaient décidés le 12 avril dernier une réduction de 9,7 mb/j pour une période de deux mois s'étalant du 1er mai jusqu'au 30 juin, dans le cadre de l'accord de l'Opep et ses partenaires à leur tête la Russie, jugé historique.

Avec le nouvel accord conclu samedi dernier, la réduction de la production pétrolière sera de l'ordre de 9,7 millions de barils par jour (mb/j) durant le mois de juin 2020, suivie d'une baisse de 9,6 mb / j durant juillet 2020, avant de passer à une coupe de 7,7 mb / j à partir du 1er août jusqu'à fin décembre 2020. Cette baisse passera à 5,8 mb/j du 1er janvier 2021 à avril 2022.

Afin d'observer la mise en œuvre juste, opportune et équitable des décisions prises lors de la 11eme réunion tenue samedi dernier, le Comité ministériel mixte de suivi (JMMC) a été invité à examiner de près les conditions générales du marché de l'énergie et les facteurs connexes, les niveaux de production de pétrole et les niveaux de conformité avec l'accord de réduction, assisté par le Comité technique mixte (JTC) et le Secrétariat de l'OPEP.Le JMMC se réunira mensuellement jusqu'en décembre 2020 à cette fin, sa prochaine réunion est prévue pour le 18 juin courant.

H. B.

REPRISE DU TRANSPORT AÉRIEN INTERNATIONAL

Emirates propose des vols vers 29 destinations

A LA SUITE de l'annonce par le gouvernement fédéral des Émirats arabes unis de la levée des restrictions sur les services de passagers en transit, à partir du 15 juin, la compagnie aérienne Emirates reprendra offrira des services passagers à 16 nouvelles villes avec son Boeing 777-300ER.
Avec cette dernière annonce, Emirates proposera des vols pour les passagers à l'arrière de ses opérations de fret régulières de Dubaï vers 29 villes, y compris des vols existants vers Londres Heathrow, Francfort, Paris, Milan, Madrid, Chicago, Toronto, Sydney, Melbourne et Manille (à partir du 11 juin). En étroite collaboration avec les autorités des Émirats arabes unis, Emirates continue d'adopter une approche mesurée et échelonnée pour la reprise des vols et la reconstruction des connexions entre Dubaï et le monde.
Emirates a mis en œuvre un ensemble complet de mesures à chaque étape du voyage pour assurer la sécurité de ses clients et de ses employés au sol et dans les airs.
Mesures comprenant entre autres la distribution à tous les clients de kits d'hygiène gratuits contenant des masques de protection, des gants, du désinfectant pour les mains et des lingettes antibactériennes.
La compagnie avait dévoilé des mesures à multiples facettes pour les employés et les clients à chaque étape du voyage, redéfinissant les normes de sécurité et d'hygiène à bord et au sol.
Les nouvelles mesures sont entrées en vigueur le 22 Mai, avec la reprise des vols passagers réguliers vers neuf destinations. «Emirates met en œuvre un ensemble complet de mesures à chaque étape du voyage du passager, pour améliorer la désinfection de tous les points de contact et assurer la santé et la sécurité de nos clients et employés. Le risque d'attraper une infection sur un avion est déjà très faible, mais nous n'avons ménagé aucun effort pour revoir et repenser chaque étape, de l'enregistrement au débarquement. Chaque mesure mise en œuvre est une réduction supplémentaire du risque, et globalement, notre objectif est véritablement de rendre le vol aussi sûr que possible» a déclaré Adel Al Redha, Emirates' Chief Operating Officer.
«Nous travaillons avec toutes les parties prenantes à Dubaï - y compris les autorités aéroportuaires, d'immigration, de santé et de l'aviation pour mettre en œuvre de telles mesures. Nous continuerons de suivre la situation de près et consulter les conseils d'experts pour tout développement et changement. Nous sommes tous conscients que nous devons nous adapter à différentes pratiques dans nos activités quotidiennes lors de cette pandémie.» ajoute-t-il.
«Toutes ces mesures, combinées à la stratégie de gestion proactive de la pandémie adoptée par les Émirats arabes unis, démontre l'importance que nous accordons à la santé et la sécurité de nos communautés locales et mondiales et donneront confiance au public», à par ailleurs déclaré Adel Al Redha.

M. B.

LE MANQUE À GAGNER ATTEINDRAIT 89 MILLIARDS DA

Air Algérie sévèrement impactée par la crise sanitaire

La suspension du trafic aérien algérien depuis la mi-mars, en raison de la propagation de la pandémie du coronavirus dans le monde, a déjà engendré pour Air Algérie un manque à gagner de 38 milliards de DA sur le chiffre d'affaires des vols passagers, un montant qui atteindrait les 89 milliards de dinars d'ici à la fin de l'année, a indiqué hier mardi le porte-parole de la compagnie, Amine Andaloussi.



«On ne peut pas avancer de date pour la reprise du trafic aérien des voyageurs. La décision d'ouvrir l'espace aérien est une prérogative du président de la République. Cependant même si on décide de reprendre cette activité, on va le faire à hauteur de 30% de notre programme habituel, et on ne peut pas excéder les 40% d'ici à la fin 2020», a affirmé M. Andaloussi dans une déclaration à l'APS.
Ainsi, «avec un tel scénario de reprise d'activité, les pertes de la compagnie pourraient atteindre 89 milliards de DA d'ici à la fin de l'année», a-t-il prédit. Selon les prévisions des experts, le retour au programme des vols de 2019, pour Air Algérie et pour les autres compagnies aériennes dans le monde, ne peut se faire avant l'année 2023 voire 2025, a-t-il noté. Depuis la suspension du trafic aérien le 18 mars, exception faite pour les vols cargo et pour les opérations de rapatriement, quelque 17.620 vols d'Air Algérie ont été annulés, que ce soit pour les lignes intérieures ou extérieures, a-t-il avancé.
La compagnie qui a rapatrié plus de 8 000 Algériens bloqués à l'étranger depuis la suspension du trafic aérien et maritime, compte organiser d'autres vols de rapatriement avant la fin de la semaine, a-t-il fait savoir.
Mais même en cas de reprise d'activité, les passagers avec billetterie en seront les principaux bénéficiaires, selon le porte parole d'Air Algérie qui prévoit, en se référant aux experts en la matière, un «faible engouement» sur les vols du fait des craintes persistantes sur la pandémie. «Les experts estiment que tout ce qu'ont subi les compagnies aériennes mondiales jusqu'à présent n'est qu'un premier choc. Ces compagnies vont subir un deuxième choc, qui sera plus dur, celui de la faiblesse des flux des passagers après la reprise», a-t-il souligné. Andaloussi a précisé que la trésorerie d'Air Algérie s'élève actuellement à 65 milliards de DA.
«Nous avons encore 65 milliards de DA de trésorerie. Et en dépit de la crise, nous avons des charges incompressibles que nous devons honorer, à savoir la maintenance des avions, la location des sièges, les charges des fournisseurs et prestataires et évidemment les salaires», a-t-il souligné.

S. O. Brahim

PROCHAINES RÉUNIONS OPEP+

La reprise de la production libyenne prise en compte

LE MINISTRE de l'Energie, président de la Conférence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), Mohamed Arkab, a affirmé, que les prochaines réunions de l'organisation et ses partenaires parmi les producteurs hors OPEP, tiendront compte de la reprise des activités de production dans les principaux gisements de pétrole libyens.
Lors d'une rencontre organisée par le secrétariat général de l'OPEP à Vienne avec la presse internationale par visioconférence, en présence des présidents du groupe OPEP+, les ministres russe et saoudien de l'Energie, Alexander Novak et Abdelaziz Ben Salmane, M. Arkab a répondu à une question sur la reprise de la production libyenne: «nous examinerons toutes ces questions dans le cadre de nos mécanismes, notamment le comité ministériel mixte de surveillance et il est certain que ce dernier développement sera pris en compte lors de ses prochaines réunions». M. Arkab s'est félicité de «la reprise de la production de pétrole pour nos frères en Libye», mettant en avant la coordination établie avec son homologue libyen autour des questions pétrolières et la reprise de la production.
«On est d'accord avec la partie libyenne sur toutes les décisions prises dans le cadre de l'OPEP et l'OPEP+», a-t-il ajouté, précisant que la Libye y a pris part en formulant des propositions.
Revenant aux récentes décisions du groupe OPEP+ portant prolongation de la réduction prévue initialement pour les mois de mai et juin jusqu'à fin juillet, il a souligné que cette démarche est de nature à accélérer «la relance du marché pétrolier et à décélérer la cadence de stockage, en contribuant positivement à la structuration du marché». Il a estimé, en outre, que les décisions prises lors des réunions de samedi «confirment encore une fois l'importance majeure de la coopération et du multipartisme face à la récession économique sans précédant, pour la stabilisation du marché pétrolier dans l'intérêt de tous». M. Arkab a salué «la positivité» et la disponibilité de toutes les parties à trouver des solutions consensuelles, notamment lors des négociations intenses menées avant la tenue des réunions. Les réunions du samedi, ajoute M. Arkab, étaient parmi les plus fructueuses, vu que les décisions prises étaient à la hauteur des défis auxquels le marché pétrolier est confronté en cette conjoncture exceptionnelle, soulignant par la même que les réunions du comité ministériel mixte de surveillance qui se tiendront mensuellement jusqu'à la fin de l'année, constituent une opportunité pour surveiller le marché et évaluer les perspectives sur la base desquelles des mesures supplémentaires seront prises si nécessaire.
Pour sa part, le ministre saoudien du pétrole a fait savoir que les réductions volontaires (hors parts fixées) décidées par son pays, les Emirats Arabes Unis, le Koweït et le Sultanat d'Oman ont contribué au redressement des prix, ajoutant que ces réductions se poursuivront jusqu'à juin. Pour ce qui est des perspectives du marché pétrolier, le ministre saoudien a estimé qu'il était prématuré d'évoquer la politique de production en août, au vu des incertitudes prévalant sur les économies mondiales, notamment avec la propagation de la pandémie Covid-19.

M. B.

VINGT FEMMES ASSASSINÉES DEPUIS JANVIER

LA FACE MACABRE DU CONFINEMENT

Le décompte est macabre. Vingt femmes ont été assassinées depuis le début de l'année. Des homicides intrafamiliaux atrocement commis contre des femmes dans plusieurs villes du pays. Des crimes qui soulèvent de nombreuses interrogations sur cette déconcertante facilité que trouvent des proches ou parents à assassiner les épouses, les sœurs ou les mères.



Pendant le confinement, la situation a pris de l'ampleur. Conséquence de la répercussion des dommages de la crise sanitaire que vit la société, cette situation est un véritable choc psychologique. Beaucoup de foyers en souffrent. L'assassinat de toutes ces femmes par un père, un frère, un conjoint ou ex-conjoint aurait pu être empêché, si la société avait su et pu répondre aux nombreux signaux d'alerte annonciateurs d'un tel drame.

Cependant, le climat discriminatoire de la société a des impacts sur l'émancipation de la femme. Le poids de la tradition et le statut patriarcal laissent des traces durables. Depuis l'enfance, elle est mise dans une posture d'infériorisation, de soumission, d'une part, et elle est «balisée» dans l'idéalisation du frère et du père, parfois même du cousin, selon une culture ancestrale mais malheureusement toujours présente, d'autre part.

Contacté par *le Jeune indépendant,* le sociologue Nassar Djabi indique que le confinement a révélé un mépris et une oppression contre la femme. Cette violence est souvent commise par l'environnement proche de la victime : c'est la famille, le voisinage, le mari, comme il a été le cas de ces 20 femmes tuées depuis janvier dernier. «La violence contre la femme est un fond culturel, il y a une agressivité quotidienne permanente contre la femme, ce n'est pas nouveau» affirme-t-il, ajoutant que «la crise sanitaire et le confinement augmente le degré de cette violence, qui est accentuée pendant cette période, parce que les gens ne bougent pas.»

M. Djabi évoque également d'autres raisons liées à cette violence : «comme la crise du logement, où la famille se retrouve confinée dans un espace réduit, dont la moyenne est de 50 à 60 mètres carrés pendant 24 heures avec les mêmes personnes.» Ajouté à cela, l'homme se retourne contre le plus vulnérable ; «Qui est le plus faible ? la femme et les enfants ! donc il s'attaque aux faibles et comme la tension est grande parfois, l'irréparable peut être commis : le crime. Bien entendu ce phénomène n'est pas uniquement propre à l'Algérien, il est mondial».

Le sociologue attire l'attention sur le phénomène de la violence hors confinement : «Il faut voir les statistiques, on avait des milliers de femmes violentées chaque année, mais durant cette crise, la violence a augmenté.

Une violence dont l'issue fatale est malheureusement le meurtre. Les gens parlent de 20 femmes tuées ces dernier mois.» rappelle Mr. Djabi

Autres vecteurs de cette violence : «la drogue» et «l'alcool». Ces deux éléments jouent un rôle important : «Depuis le début du confinement, suivi par le ramadhan, les débits de boisson sont fermés, idem pour les bars. Des jeunes «frustrés» ne trouvent plus de fournisseurs pour leurs boissons alcoolisées, certains se sont retournés vers la drogue. Il suffit de voir la quantité de drogue saisie ces derniers jours au niveau des frontières et ce qui est saisi n'est que 10% de la totalité en circulation. Le reste est distribué et consommé, ce qui offre toutes les conditions favorables pour des délits graves, comme les crimes» explique notre interlocuteur.

Pour empêcher toute cette violence et ces agressions caractérisées contre les plus faibles, le sociologue met en exergue l'importance de l'application de la loi : «il faut être sévère sur l'application des lois concernant les agressions contre les femmes. Il faut changer les mentalités, c'est un travail à long terme, ce n'est pas pour demain, mais il faut appliquer la loi» insiste-t-il, ajoutant : «il faudrait que le jeune algérien ou l'algérien comprenne cette équation toute simple : que si, il frappe sa femme, la loi le puni» et «frapper sa femme n'est pas une affaire privée…». «Il faut arrêter cette culture de s'approprier sa femme ou sa fille ou bien sa sœur, il faut s'attaquer au fondement de cette culture de permissivité ; parce que c'est ta fille, tu as le droit de faire ce qu'il te semble. Ta femme donc c'est ton droit» conclut Mr Djabi.

Selon les derniers chiffres sinistres recensés par la presse, on évoque une vingtaine d'assassinat de femmes dans plusieurs wilayas. La plupart de ces féminicides ont été commis par le conjoint ou l'ex-conjoint, faisant usage d'arme blanche ou/et arme à feu.

Des femmes ont été égorgées à Oran, El Oued, Chlef et Saïda, par le conjoint ou encore à Skikda, où la victime a été égorgée par son ex-mari.

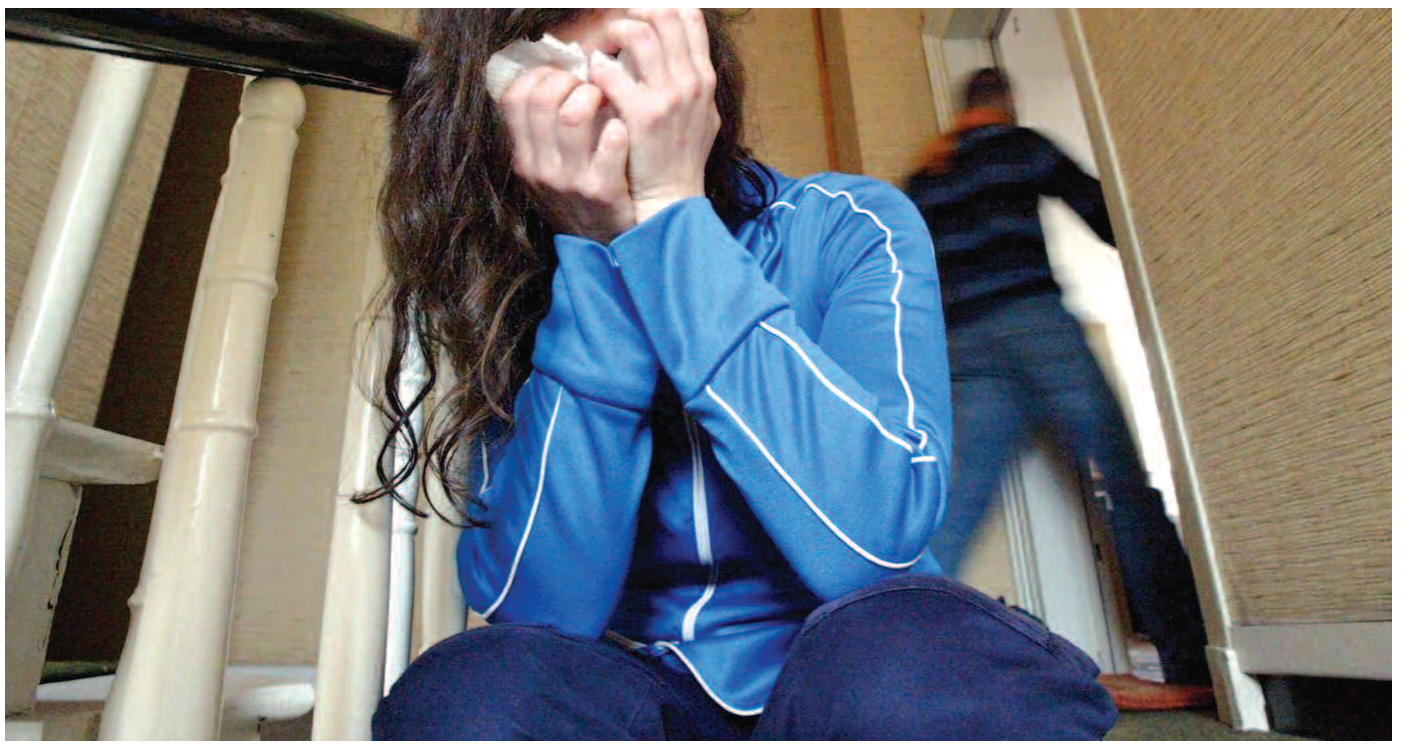
A Tébessa, une adolescente a été assassinée jeudi dernier, égorgée par son père, alors que d'autres ont été battues à mort comme à Aïn Bessem dans la wilaya de Bouira, où une jeune femme de 32 ans, mère de trois enfants, a succombé à la violence des coups de poing que son mari, âgé de 38 ans, lui avait assénés. Un cas similaire à Tipasa : un autre homme, âgé de 30 ans, a assassiné sa femme, mère de ses enfants, de plusieurs coups de couteau mortels.

Selon les mêmes statistiques, deux femmes ont été tuées par arme à feu à Tlemcen et à Alger. Un père de famille de 60 ans a assassiné sa femme d'un coup de fusil de chasse avant de se suicider. A Bouzaréah, un policier a fait usage de son arme à feu pour tuer sa femme, mère de quatre enfants, en lui tirant quatre balles.

A Relizane, il s'agit d'un matricide. Une jeune maman a succombé aux violents coups de couteau que lui a portés son propre fils. L'assassin, âgé de 25 ans, serait atteint de troubles psychiatriques, selon les témoignages de son entourage.

A Bejaia, une jeune fille de 17 ans résidant à Tazmalt, a échappé à une mort certaine. Elle a été poignardée de trois coups de couteau dans le dos par son cousin paternel, âgé de 18 ans, suite à son refus de l'épouser. A Guelma, une fillette d'à peine dix ans a rendu l'âme mercredi dernier, lors d'une séance de rokia très violente à son domicile. Le raqi a fait usage de méthodes de tortionnaires. Cependant, cette résurgence criminelle n'a pas laissé indifférent les mouvements sociaux qui défendent le droit à la vie et qui exigent une protection réelle. Grâce aux réseaux sociaux, la résistance se met en place. La parole «féministe» s'est fortement propagée dans l'espace numérique. Une jeune génération d'activistes s'est emparé de la Toile et des réseaux sociaux pour défendre l'égalité entre les sexes. Cette parole participe à un vaste mouvement social pour l'émancipation des femmes. Comme le «collectif» spontané et bénévole, né à travers les réseaux sociaux, qui s'appelle: Initiative :«Nous avons perdu l'une des nôtres». C'est ce collectif qui a permis la rencontre de féministes de la jeune génération, dont l'attention est portée essentiellement sur la question des féminicides.

Amel Saïdi



HONG KONG

Les manifestants en position de faiblesse, un an après le début

Il y a tout juste un an, mardi, les premières manifestations pro-démocratie débutaient à Hong Kong. Un mouvement d'une telle ampleur semble désormais improbable à la suite d'arrestations massives, de l'interdiction de se rassembler liée au coronavirus et de l'imminence d'une loi sur la sécurité nationale.



Le coup d'envoi de sept mois consécutifs de manifestations monstres et parfois violentes avait été donné le 9 juin 2019. Ce jour-là, une immense foule de Hongkongais était descendue dans les rues du territoire semi-autonome pour s'opposer à un projet de loi autorisant les extraditions vers la Chine continentale.
Très vite, les affrontements entre la police et les manifestants étaient devenus fréquents, divisant la population et portant un sérieux coup à la réputation de stabilité de la métropole.
Les forums de messageries utilisées par le mouvement de contestation appellent les habitants à se mobiliser mardi soir pour marquer ce premier anniversaire.
Les lieux de ces manifestations ne seront communiqués qu'une heure avant afin de déjouer les forces de l'ordre promptes à agir contre ces rassemblements interdits en raison des mesures prises contre le coronavirus.
Des groupes d'étudiants et des syndicats ont fait part de leur intention de sonder leurs adhérents sur un éventuel mouvement de grève dans les jours prochains.
Le mouvement syndical demeure cependant faible dans cette métropole de près de 7,5 millions d'habitants.
Mardi, la cheffe de l'exécutif hongkongais, Carrie Lam, nommée par Pékin mais dont la cote de popularité est au plus bas, a été assaillie de questions de journalistes au sujet de ces troubles.
Hong Kong ne peut pas se permettre un tel chaos, a-t-elle tonné, ajoutant que toutes les parties devaient en tirer des leçons.
Les habitants ont besoin de prouver que les Hongkongais sont des citoyens raisonnables et sensés de la République populaire de Chine s'ils veulent le maintien de leurs libertés et de leur autonomie, a averti CarrieLam. L'ex-colonie britannique a été rétrocédée à la Chine en 1997 aux termes d'un accord qui garantissait au territoire une autonomie et des libertés inconnues sur le continent jusqu'à 2047, selon le principe un pays, deux systèmes.
Au cours de la dernière décennie, un mouvement de contestation à vu le jour, nourrit par la crainte d'une érosion des libertés dans cette métropole financière, ce que Pékin a toujours nié.
Selon des spécialistes, la marge de manœuvre de l'opposition hongkongaise s'est réduite depuis l'an dernier.
Je ne pense pas que la colère se soit beaucoup calmée, mais le problème est que de nombreuses actions ne sont plus autorisées dans les circonstances actuelles, a expliqué Leung Kai-chi, analyste à l'Université chinoise de Hong Kong (CUHK).
Les gens attendent une opportunité, bien sûr qu'ils veulent à nouveau manifester… mais ils ne le feront pas de manière irréfléchie, selon Francis Lee, responsable de l'école de journalisme de CUHK.
La mobilisation pro-démocratie était née l'an dernier du rejet de projet de loi d'extradition. Si ce texte a depuis été retiré, les manifestants ont entre-temps élargi leurs revendications.
Ils demandent notamment l'instauration d'un véritable suffrage universel et une enquête indépendante sur le comportement de la police. Toutes ces demandes ont été rejetées par l'exécutif local et Pékin.
En réaction, la Chine a décidé l'adoption à Hong Kong d'un projet de loi qui prévoit de punir les activités séparatistes, terroristes, la subversion, ou encore les ingérences étrangères dans le territoire.
Pékin a assuré que cette mesure ne concerne qu'une petite minorité et qu'elle permettra de rétablir la confiance des milieux d'affaires.
Les opposants redoutent qu'elle n'entraîne une répression politique sur le territoire hongkongais similaire à celle que connaît la Chine continentale.
D'abord (Pékin) fait perdre aux Hongkongais leur cœur et leur âme et puis il cherche à les obliger à être loyaux, a affirmé Kong Tsung-gan, un militant auteur de trois livres sur le mouvement de contestation. Selon lui, un combat de longue haleine attend les Hongkongais qui devront être prêts à souffrir et à se sacrifier encore plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent.
L'an dernier, quelque 9 000 personnes ont été arrêtées à Hong Kong pour avoir pris part aux manifestations et plus de 1 700 d'entre eux ont déjà été inculpés. **R. I.**

CORÉE DU SUD

L'héritier de Samsung échappe à la prison

LE PETIT-FILS du fondateur de Samsung, Lee Jae-Yong, ne passera pas les prochains mois derrière les barreaux dans l'attente de son procès. La justice sud-coréenne l'a autorisé à rester en liberté.
L'héritier du géant sud-coréen Samsung Lee Jae-yong a échappé mardi à son placement en détention requis par le parquet dans l'enquête sur la fusion controversée de deux filiales du groupe. «Il n'y avait pas suffisamment de raisons pour justifier son arrestation», a déclaré dans un communiqué la magistrate Won Jung-sook, à l'issue de neuf heures d'audition.
«Les procureurs semblent avoir déjà obtenu une quantité considérable de preuves au cours de leur enquête», a-t-elle affirmé, ajoutant que le procès permettra d'établir si M. Lee est à l'origine d'actes illégaux.
L'héritier du plus gros conglomérat de Corée du Sud a attendu le délibéré dans un centre de détention. À sa sortie, vers 02 h 40 dans la nuit de lundi à mardi (17 h 40 GMT), il a rapidement remercié les journalistes mais s'est refusé à toute déclaration au sujet de cette décision. M. Lee s'est ensuite engouffré dans une berline noire.
Le parquet de Séoul avait annoncé jeudi avoir requis un mandat d'arrêt contre Lee Jae-yong, notamment soupçonné de manipulation de prix lors de la fusion controversée de deux unités de Samsung, Cheil Industries et C & T, en 2015.
Cette opération, capitale pour la succession à la tête du groupe, avait été dénoncée par certains actionnaires, qui estimaient que C & T avait été délibérément sous-évaluée. Mais la Caisse nationale de retraites, gros actionnaire de Samsung sous tutelle du ministère des Affaires sociales, l'avait soutenue. Petit-fils du fondateur de Samsung, Lee Jae-Yong était devenu le patron de facto du groupe après la crise cardiaque de son père en 2014.
M. Lee était l'actionnaire majoritaire de Cheil Industries, et les pourfendeurs de la fusion affirment que l'héritier de Samsung cherchait à rabaisser artificiellement le prix de C & T afin de lui donner une participation plus importante dans la nouvelle entité née du rapprochement des deux et qui était une composante importante de la structure du groupe. Ce qui lui aurait permis de conforter son emprise sur le conglomérat. La semaine dernière, dans un communiqué, le groupe a jugé «sans fondement» les soupçons de manipulation du prix, en ajoutant que M. Lee n'avait pris part à «aucune activité illégale».
Vice-président de Samsung Electronics, M. Lee est par ailleurs rejugé pour corruption dans le retentissant scandale qui avait entraîné la destitution et la condamnation de l'ex-présidente sud-coréenne Park Geun-hye. Début mai, M. Lee avait présenté ses excuses pour les scandales et affaires qui ont plombé le premier fabricant mondial de smartphones. Le groupe a été fondé en 1938 par le grand-père de Lee Jae-yong, qui a promis qu'il serait le dernier dans la ligne de succession familiale. Il avait été condamné en 2017 à cinq ans de prison dans le cadre du scandale de corruption qui avait emporté Park Geun-hye. Le dirigeant de 51 ans a été libéré un an plus tard. Mais son cas fait actuellement l'objet d'un nouveau procès.
Le chiffre d'affaires du groupe Samsung représente à lui seul un cinquième du PIB de la Corée du Sud, 12e économie au monde, d'où son poids politique et économique considérable.

R. I.

RACISME

Donald Trump face au réveil américain

INSOUTENABLE, le spectacle de l'agonie de George Floyd, ce Noir américain de 46 ans étouffé sous le genou d'un policier blanc le 25 mai à Minneapolis (Minnesota) n'a pas seulement déclenché des émeutes destructrices.
La révolte qu'a suscitée ce meurtre filmé en direct a provoqué aux Etats-Unis une vague de protestation d'un genre nouveau contre le racisme et les violences policières : Noirs, Blancs, Latinos, hommes et femmes, du centre droit à la gauche radicale, défilent pacifiquement et au coude-à-coude, dans les grandes métropoles comme New York, Los Angeles ou Seattle, mais aussi dans une multitude de petites villes. Il ne s'agit plus d'explosions de colère dans les ghettos noirs, comme le pays en a tant connu dans le passé, ni d'une mobilisation strictement militante, mais d'une opportune lame de fond multiraciale.
D'une seule voix, des Américains de toutes origines non seulement dénoncent les bavures racistes, mais proclament une évidence trop souvent oubliée : « la vie des Noirs compte ». Que des Blancs, qui l'ignorent par définition, admettent massivement la peur de la police que suscite le simple fait d'être noir et s'en scandalisent est en soi nouveau. La spontanéité de ce mouvement national d'indignation en renforce la signification politique : les cortèges, organisés seulement via les réseaux sociaux, rassemblent des porteurs de pancartes fabriquées artisanalement et rédigées par leurs soins.
Ce réjouissant sursaut civique contrebalance l'image détestable que donne Donald Trump de son pays. L'attaque virulente de l'ancien secrétaire à la défense James Mattis contre un président « qui essaie de nous diviser », les distances prises, au nom de la Constitution, par l'actuel titulaire du poste, Mark Esper, avec la menace présidentielle d'envoyer l'armée rétablir l'ordre, reflètent une vigueur du débat démocratique et un certain isolement de M. Trump. Même s'il est bien trop tôt pour prédire l'effet de l'affaire George Floyd sur une présidentielle prévue dans cinq mois, l'émotion et la mobilisation en cours pourraient en modifier l'équation.
Certes, à l'instar du républicain Richard Nixon, élu en 1968 après les émeutes raciales consécutives à l'assassinat de Martin Luther King, Donald Trump peut jouer sur sa fermeté à faire respecter « la loi et l'ordre ». Certes les jeunes Noirs déçus par Barack Obama auront du mal à se mobiliser en faveur de son ex-vice-président, Joe Biden, qui vient d'atteindre la majorité des délégués nécessaires à sa nomination comme adversaire de M. Trump.
Mais ce dernier, qui aime tant fixer l'agenda, se trouve désormais sur la défensive sur deux terrains – la pandémie et la question raciale – qui sont loin d'être les siens et sur lesquels sa gestion s'avère calamiteuse : 110 000 morts du Covid-19 et une incapacité ne serait-ce qu'à reconnaître la réalité du racisme dans la police. Sans compter la plus grave crise économique depuis la Grande Dépression des années 1930.
Au démocrate Joe Biden, qui vient de sortir du sous-sol confiné de sa maison, d'où il diffusait ses discours, pour faire campagne en chair et en os, de prouver qu'il représente une alternative crédible à un président dont chaque parole, chaque acte depuis le meurtre de George Floyd, sonne comme un terrible appel au retour de la vieille guerre civile raciale américaine.

R. I.

MERCATO : KARIM ARIBI RÊVE D'EUROPE

BUTEUR de l'actuelle édition de la Ligue des Champions Africaine avec dix buts en autant de match, l'avant-centre algérien de l'ES Sahel de Tunisie, Karim Aribi, est au centre des convoitises de plusieurs clubs étrangers en vue du prochain mercato. C'est surtout au championnat égyptien et saoudien que son nom circule le plus. Pour d'aucuns, Aribi, qui était convoqué pour les deux rencontres de la sélection algérienne contre la Tanzanie prévues initialement pour le mois de mars dernier avant qu'elles ne soient reportées à cause de la pandémie de coronavirus, est bien parti pour suivre les traces de l'actuel baroudeur des Verts, Baghdad Bounedjah. Néanmoins, à 25 ans, Aribi, qui vient sans doute de réaliser sa meilleure saison, et contrairement à Bounedjah, semble avoir des ambitions plus grosses sur le plan sportif. En effet, il ne donne pas l'impression d'être intéressé par les dollars des clubs du Golf ou ceux égyptiens, car il caresse l'espoir de décrocher un contrat professionnel en Europe. Une ambition somme toute légitime, estiment les observateurs, ne tarissant pas d'éloge sur l'ancien joueur du DRB Tadjenanet qui voit sa côte grimper en vue d'un départ en dehors du championnat tunisien. Éliminé en quarts de finale de la C1 face au Wydad Casablanca malgré un but au match retour de son attaquant algérien, l'ES Sahel pourrait profiter de la donne pour le céder lors du prochain mercato. De multiples pistes qui s'offrent pour Aribi en Égypte mais aussi en Arabie Saoudite où le club d'Al Hilal Riyad ferait également parti des prétendants à son égard. Un intérêt qui pourrait être lié à la victoire du club de Sousse en finale de Coupe arabe des Clubs Champions face au vainqueur de la Ligue des Champions asiatique en titre, match dans lequel Aribi s'était illustré en ouvrant le score lors de la finale remportée deux buts à un par le club tunisien en avril 2019. À la recherche d'un nouveau challenge, le joueur qui s'était fait connaitre au CA Batna avant qu'il ne soit transféré au CRB contre un milliard de centimes, est privilégie plutôt un projet sportif qui lui permettrait à terme de postuler à une place de titulaire au sein de la sélection. Cela passerait, à ses yeux, par une expérience en Europe, plus particulièrement dans le championnat de France. Une volonté de sa part qui serait forte et accompagnée d'une certaine patience pour convaincre les recruteurs européens de cocher son nom avec les joueurs ciblés pour leur secteur offensif.

ARABIE S. : BENLAMRI ATTAQUE SON CLUB

7L'international algérien Djamel Benlamri a décidé de déposer une plainte à la FIFA à l'encontre de son club Saoudien Al Shabab après que les dirigeants aient décidé de réduire unilatéralement le salaire des joueurs du club de moitié. Benlamri n'a pas apprécié cet acte d'autant plus qu'il n'a pas été invité à la session vidéo que les dirigeants ont organisé avec tous les joueurs pour annoncer cette décision.

MJS : Signature d'un accord contre la corruption

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi et le président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), Tarek Kour ont signé, lundi à Alger, un accord-cadre visant à lutter contre la corruption en milieu sportif dans le cadre de la moralisation du sport algérien.

«Je me suis engagé à moraliser le sport dans le cadre du plan d'action du Gouvernement, sous la direction du Président de la République, visant à moraliser la vie publique, a déclaré le ministre en marge de la cérémonie de signature, estimant que cet accord «est le premier du genre en tant qu'initiative tangible et inédite qui s'inscrit en droite ligne avec le processus global de moralisation du sport et qui ne se limitera pas aux appels d'éveil de la conscience, mais nécessite, plutôt , une volonté politique ferme et un système juridique solide » a déclaré le ministre .Cet accord a pour but la définition du cadre juridique et des mécanismes pratiques pour une coordination et une coopération étroites entre le ministère et l'ONPLC , afin d'ancrer les principes d'intégrité, de transparence, de responsabilité, de prévention et de lutte contre la corruption en milieu sportif, en sus de la formation et de la sensibilisation dans ce domaine, en vue de rompre avec les pratiques du passé. En outre, cet accord-cadre vise à atteindre deux objectifs principaux, à savoir la garantie d'une concurrence loyale et honnête dans tous les jeux et sports, y compris les droits des athlètes, clubs et fédérations sportives, ainsi que la protection des activités de jeunes, physiques et sportives, toutes formes confondues, contre toute forme de corruption, a ajouté la même source. Les deux parties s'efforceront de prendre une série de mesures visant la mise en œuvre du projet de l'accord, lesquelles consistent à établir une cartographie claire des risques de corruption liés au secteur de la jeunesse et des sports conformément aux normes internationales. Cette cartographie, précise la source, permettra d'identifier les lacunes et de fournir des recommandations pour introduire les réformes nécessaires à cet effet.Il sera également question d'élaborer le programme exécutif relatif à la politique sectorielle de prévention contre la corruption, outre l'adoption d'un «code de conduite» qui servira de guide de travail pour les instances, les fédérations, les clubs sportifs et tous les intervenants au secteur et visera à moraliser le milieu sportif. En ce qui concerne le renforcement de l'arsenal juridique de lutte contre la corruption en ce milieu, le ministère élaborera un ensemble de textes réglementaires, à commencer par un décret exécutif en matière de conflits d'intérêts et d'incompatibilités de fonction en combinant les responsabilités dans les organisations sportives et les associations de jeunes. Il s'agit également d'un décret exécutif fixant les modalités de financement des structures d'organisation et d'animation sportives, en tenant compte de l'impératif d'adopter des critères objectifs pour le financement du sport, devant garantir la transparence, le contrôle, la reddition des comptes et l'égalité des chances. Pour sa part, le président de l'ONPLC, Tarek Kour, a indiqué que le secteur de la jeunesse et des sports « est un secteur important dans l'édification des nouveaux jalons de l'Algérie nouvelle, vu qu'il s'adresse à 70% des composantes de la société algérienne » , c'est pourquoi des consultations ont eu lieu entre les services compétents des deux institutions pour ajouter un nouvel épisode à la démarche adoptée par l'Instance dans la consécration des principes de prévention et de lutte contre la corruption ainsi que la moralisation de la vie publique dans tous ses aspects . «L'ONLPC a entrepris, comme expérience pilote, la réalisation d'un schéma sur les risques de la corruption dans plusieurs secteurs névralgiques. Le secteur de la jeunesse et des sports s'est vu accorder l'intérêt qui lui sied pour son rôle pionnier dans la moralisation de la vie publique , à travers l'élaboration d'une étude sur le terrain », a-t-il dit. Et d'ajouter « Cette étude a touché un échantillon de cadres du ministère relevant de l'administration centrale et des services externes Les conclusions de l'étude ont révélé l'impératif de revoir certains textes qui encadrent le secteur en vue de renforcer les mécanismes de contrôle, rejeter l'idée d'impunité, améliorer les conditions de travail et numériser la gestion du secteur de façon à limiter l'ingérence de l'homme dans la gestion des fonds de l'Etat ». Découlera de cet accord un groupe de travail chargé de ces aspects techniques, a fait savoir le même intervenant, réaffirmant la disponibilité et le soutien institutionnel de l'Organe et son accompagnement de toutes les initiatives du ministère en matière de prévention et de lutte contre la corruption, en mettant tous ses moyens au service des causes nationales dans le cadre de l'édification de l'Algérie nouvelle. Présent à cette cérémonie, le Secrétaire d'Etat chargé du sport d'élite, Noureddine Morsli a quant à lui affirmé que « cette occasion est un indicateur positif pour la réforme du sport algérien qui souffre de plusieurs problèmes ces dernières années.



JM Oran-2022 : La réunion du COJM avec le CIJM reportée à jeudi

LA RÉUNION, qui devait regrouper lundi le Comité d'organisation des jeux méditerranéens (COJM) Oran-2022 et la Commission de coordination auprès du Comité international des mêmes jeux (CIJM) par visio-conférence, a été reportée à jeudi, apprend-on du COJM. Des empêchements de dernière minute ont contraint la commission de coordination, que préside le Français Bernad Amslam, à ajourner ce rendez-vous. Au menu de ce dernier, l'examen des préparatifs de la 19e édition de la manifestation sportive régionale, notamment les réajustements apportées par le COJM sur le calendrier de cet évènement sportif après avoir été décalé d'une année en raison de la pandémie de Coronavirus, précise-t-on de même source. En prévision de cette réunion, le directeur général du COJM, Salim Iles, a animé, récemment, une séance de travail par visio-conférence avec les responsables des douze commissions techniques spécialisées, pour préparer les différents dossiers qui seront traités avec la commission de coordination. A souligner dans ce registre, que l'essentiel des réajustements qui devront être apportés à la nouvelle feuille de route concerne la commission d'organisation sportive. Cette dernière est censée réétudier l'état du programme journalier des compétitions et le réajustement des manuels techniques avec les nouvelles dates des Jeux, d'autant que ces derniers vont se rapprocher avec plusieurs compétitions internationales (Jeux mondiaux, Championnats du monde d'athlétisme, de natation et de tir sportif, entre autres, tous prévus pour le mois de juillet 2022.La dernière réunion du COJM avec le Comité de coordination du CIJM avait eu lieu en février dernier à Oran. A l'époque, les JM étaient programmés pour l'été 2021, avant que la crise sanitaire ne frappe de plein fouet le monde entier obligeant l'instance sportive méditerranéenne, en coordination avec les autorités sportives algériennes, de décider de reporter le rendez-vous qui est désormais programmé du 25 juin au 5 juillet 2022, rappelle-t-on.

FAF : Le MJS interdit de toucher aux statuts

APRÈS avoir signé un accord avec l'Organisation Nationale Contre la Corruption (ONPCL), le Ministre de la Jeunesse et des Sport a diffusé hier lundi, une note adressée aux présidents de fédérations et au président de l'association de promotion et développement du sport féminin. Sid Ali Khaldi a dans une premier temps évoqué le lancement du renouvellement des instances sportives nationales et locales, en faisant référence à la loi 13-05 relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives. Il expliquera que le ministère allait leur envoyer en temps voulu l'agenda du plan de travail. Dans une deuxième partie, il a tenu a rappeler qu'il était interdit durant l'année précédant une élection fédérale de changer ou modifier les statuts et les règlements intérieurs, toucher aux système de compétition et disciplinaires ou effectuer le moindre mouvement des cadres techniques mis à disposition par les autorités fédérales ou de créer de nouvelles structures ou réactiver de structures sportives suspendues. Ce rappel si il semble adressé à toutes les fédérations, vise assez précisément la Fédération Algérienne de Football qui est engagée depuis six mois dans un projet d'amendement des statuts de la FAF afin de suivre les recommandations de la FIFA qui cherche à harmoniser le fonctionnement de toutes les fédérations sous ses ordres. Pour rappel, les élections du nouveau bureau fédéral doivent se tenir dans moins d'une année.

FOOT- CORRUPTION-ENREGISTREMENT SONORE :

La justice algérienne passe à la vitesse supérieure

La mise sous mandat de dépôt dimanche du directeur général de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football) Fahd Halfaia et du manager de joueurs Nassim Saâdaoui, dans l'affaire de trucage présumé de matchs, fuité par un enregistrement sonore, confirme un peu plus la volonté de la justice algérienne à combattre toute forme de corruption.

Tout a éclaté avec la diffusion sur les réseaux sociaux d'un enregistrement sonore, dont l'authenticité a été confirmée par une expertise, ayant impliqué Fahd Halfaia et Nassim Saâdaoui. Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) n'a pas tardé à réagir en déposant une plainte contre X, avant que la justice ne prenne l'affaire en mains et inculpe les deux accusés après une journée d'audition chez le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) et le juge d'instruction de la première chambre. Saâdaoui a été mis en détention provisoire pour «atteinte à la liberté d'autrui, diffamation et enregistrement d'appel téléphonique sans consentement», alors que Halfaia est accusé de «trucage de matchs». La décision de la justice est intervenue la veille de la signature de la première convention cadre entre le MJS et l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption, intervenue lundi. Le département ministériel a précisé que cette convention «tend à combattre la corruption dans le milieu sportif et au sein des jeunes». Cette affaire est en train de tenir en haleine l'opinion publique, eu égard à son ampleur. Le dossier a rapidement atterri sur les bureaux du procureur de la République, faisant rappeler à tout le monde le jugement d'anciennes figures politiques, actuellement en prison et condamnés à de lourdes peines notamment pour corruption et dilapidation de deniers publics, à l'image des deux anciens chefs du gouvernement Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal. Avec la mise sous mandat de dépôt de Halfaia et Saâdaoui, la justice algérienne semble plus que jamais décidée à se pencher sur la corruption dans le milieu footballistique qui a pris des proportions alarmantes depuis plusieurs années déjà et d'autres têtes risquent fort de tomber. De son côté, la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a organisé deux auditions pour entendre toutes les parties concernées par cette affaire, sans prendre aucune décision, se contentant de «laisser le dossier ouvert». D'aucuns estiment qu'il y a une réelle volonté politique de juger et condamner les personnes coupables, que ce soit dans le domaine politique, économique et désormais dans le milieu footballistique. Le président Abdelmadjid Tebboune a réitéré à plusieurs occasions son engagement devant les Algériens d'»édifier une nouvelle République forte sans corruption,



ni haine».Cette affaire n'est qu'un anneau dans le triste feuilleton de la corruption dans le football en Algérie. Pas plus tard qu'en décembre dernier, l'ancien président de l'USM Annaba (Ligue 2), Abdelbasset Zaïm, avait été condamné à 18 mois de prison, dont 6 ferme, pour «des pratiques suspectes liées à l'utilisation de l'argent pour gérer les résultats des matchs de football», après avoir reconnu, sans avoir froid aux yeux, sur un plateau de télévision qu'il avait déboursé 7 milliards de centimes pour acheter des matchs et permettre à son équipe d'accéder en Ligue 2 en 2018.

MELLAL, ARAMA, NEZZAR ET ZEROUATI EN SAVENT QUELQUE CHOSE

Le mal est profond et remonte déjà à plusieurs années. L'affaire Halfaia-Saâdaoui avait été précédée par d'autres scandales, à l'image de la tentative de corruption de deux joueurs du CA Batna en 2012 par la JS Saoura. Deux joueurs du CAB auraient été en effet approchés à Aïn M'lila par un manager répondant au nom de Nouri Benaïssa qui s'était présenté en qualité d'émissaire de la JSS. Le président du CAB, Farid Nezzar, avait alors soutenu que cette personne a été mandatée pour arranger le match (0-0) comptant pour la 8e journée. Il avait notamment affirmé à la presse qu'il détenait «les preuves d'une tentative d'arrangement du match CAB-JSS». De son côté, le tribunal d'Aïn M'lila a condamné Mohamed Zerouati, alors président de la JSS, ainsi que l'agent de joueurs FIFA, Nouri Benaïssa, à 18 mois de prison ferme. A la fin de la saison 2018-2019, une autre affaire avait éclaté, impliquant le président de la JS Kabylie, Chérif Mellal, et le manager général du CS Constantine de l'époque, Tarek Arama. Tout avait commencé à l'issue du match JS Kabylie - CABB Arréridj (2-0), disputé le 26 mai 2019 et comptant pour la 30e et dernière journée de Ligue 1. Le président kabyle avait jeté un pavé dans la mare en accusant Arama de vouloir exiger la somme de 2,5 milliards de centimes pour battre l'USM Alger et offrir le titre à la JSK, chose que le dirigeant constantinois a niée en bloc. La JSK comptait sur une défaite ou un match nul de l'USMA à Constantine pour remporter le titre, revenu finalement aux Algérois, vainqueurs 3-1.Quelques jours plus tard, Mellal avait diffusé un enregistrement téléphonique avec Arama dans lequel ce dernier a accusé l'USMA de tentative de corruption, tout en incitant Mellal à verser aux joueurs constantinois une «prime exceptionnelle» pour les motiver à battre le club algérois. Les deux dirigeants ont écopé de deux ans de suspension ferme de toute fonction officielle et/ou activité en relation avec le football avec proposition de radiation à vie de toute compétition ou activité sportive, mais sans pour autant que l'affaire ne soit traitée par la justice.

ALORS QUE LA MAJORITÉ DES CLUBS SONT AUX PORTES DE LA FAILLITE :

Le président du MCA plaide pour un plafonnement collégial des salaires

CE N'EST un secret pour personne. Depuis l'avènement du professionnalisme en 2010, les sociétés sportives par actions créées par les clubs des deux premières ligues ont cumulé des sommes importantes de dettes, qui les exposent tout simplement à la dissolution. Cette situation a emmené la FAF à revoir à la baisse le nombre des clubs professionnels, en décrétant à partir de la saison prochaine un seul championnat professionnel de 18 clubs. Les formations appelées à y faire partie, devront également répondre à plusieurs critères fixés par un cahier de charges que la direction du contrôle des finances et de gestion des clubs, mise en place par l'instance fédérale il y a quelques mois, s'est chargée d'établir. Le prochain mercato estival devrait s'avérer ainsi un véritable test pour les présidents de club pour connaitre leurs intentions de faire une rupture avec leur ancien mode de gestion ayant causé la faillite à leurs sociétés sportives respectives. À ce propos, le président du MCA, Abdennacer Almas, dont le club est affilié pourtant à Sonatrach , est le premier à tirer la sonnette d'alarme en appelant ses collègues présidents des autres clubs à mettre un terme aux surenchères qui ont souvent marqué les marchés des transferts des joueurs. «Chez nous, au MCA, la baisse de la masse salariale est plus que nécessaire. C'est un problème qui concerne tous les clubs. Qu'on l'admet : la plupart d'entre eux sont financièrement en crise, avec des joueurs qui n'ont pas été payés depuis plusieurs mois et des dettes qui ne cessent de s'accumuler. Les responsables de clubs se plaignent de ne plus avoir d'argent pour payer leurs joueurs. Mais malgré cela, certains ne s'empêchent de faire dans la surenchère et la spéculation pour obtenir les faveurs de nouveaux joueurs. De plus, beaucoup spéculent avec l'argent de l'État. La réalité est là aussi, : on est des sociétés commerciales que sur le papier. On est des sociétés qui ont des dépenses et qui ne font rentrer aucun sou. Arrêtons de proposer ces salaires faramineux aux joueurs», a-t-il déclaré sur le site officiel du vieux club de la capitale. Le boss algérois, qui est à sa première expérience dans la gestion d'un club de football, après avoir exercé les fonctions de secrétaire général du Groupement sportif des pétroliers, entend aussi lancer une démarche auprès des responsables des autres clubs de l'élite pour établir une sorte de ''pacte'' visant à plafonner les salaires des joueurs.

Foot/Enregistrement sonore : Ce que prévoit le règlement

MIS sous mandat de dépôt dimanche par le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) dans une affaire de trucage présumé de matchs, le directeur général de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football) Fahd Halfaia risque une lourde sanction sportive, de même que le club, dont la suspension pour la saison en cours et la rétrogradation sont évoquées par le règlement. L'article 80 du code disciplinaire de la Fédération algérienne de football (FAF) stipule que la corruption ou tentative de corruption est sanctionnée par une «interdiction à vie d'exercer toute fonction et/ou activité en relation avec le football pour le contrevenant». Est mentionné aussi : «Suspension de l'équipe pour la saison en cours et rétrogradation du club en division inférieure, en plus de 200.000 DA d'amende pour la personne fautive et 1.000.000 DA d'amende pour le club. En outre, la structure concernée peut engager des poursuites judiciaires à l'encontre de l'auteur de cette infraction». Si la Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) retient la tentative d'influence, d'arrangement, de pression ou d'intimidation, la sanction sera la «défalcation de trois points» à l'ESS et une «suspension de deux ans» pour Fahd Helfaia avec «proposition de radiation à vie du mouvement sportif national». Il s'agirait alors d'une sanction similaire à celle prononcée la saison dernière contre le président de la JS Kabylie, Chérif Mellal, et le manager général du CS Constantine d'alors, Tarek Arama. Fahd Halfaia et le manager de joueurs Nassim Saâdaoui ont été placés dimanche sous mandat de dépôt dans l'affaire de trucage présumé de matchs, fuité par un enregistrement sonore diffusé sur les réseaux sociaux.

FRANCE : HAMACHE DANS LE VISEUR DE PLUSIEURS CLUBS

PRÊTÉ par l'OGC Nice au Red Star en National (D3), le jeune latéral gauche Yanis Hamache a réalisé une belle saison qui lui a permis de taper dans le viseur de plusieurs clubs en Belgique mais aussi en ligue 2 française. Selon Footmercato, le jeune algérien de 20 ans Hamache se trouve dans le viseur du Cercle de Bruges ainsi que de Mouscron en Belgique en plus de Pau et Rodez en Ligue 2 française.

BOUMERDES

Près de 280 opérations de développement pour 322 zones d'ombre

LA WILAYA de Boumerdes a affecté près de 280 opérations de développement, dotées d'une enveloppe globale de plus de quatre milliards de DA, pour la relance du développement au niveau de 322 zones d'ombre, à travers son territoire, a annoncé, avant-hier, le wali Yahia Yahiatene.

« Ces opérations sont relatives à des projets d'alimentation en eau potable(AEP), d'éclairage public, de réalisation de salles de soins et de conduites d'assainissement, et d'aménagement de routes et de classes d'extension, entre autres », a indiqué le wali, dans une déclaration à la presse, lors d'une rencontre consacrée à l'examen et au suivi de l'état d'exécution de ces projets.

Sur ce total d'opérations, 200 ont été lancées en chantier pour une enveloppe de près de trois milliards de DA, a ajouté M.Yahiatene, signalant la « réception déjà de 44 opérations parmi elles, au moment où 58 autres ont été parachevées et seront bientôt livrées, contre 86 projets en chantier, et huit non encore lancés en travaux », a-t-il fait savoir.

« Les 80 opérations restantes, dotées d'une enveloppe de près d'1,3 milliard de DA, seront bientôt lancées en réalisation », a-t-il ajouté.

Le wali de Boumerdes a, également, fait part de l'introduction d'une proposition, auprès de la tutelle, pour l'inscription de 1.383 autres opérations de développement au profit des mêmes zones d'ombre, pour une enveloppe de plus de 17 milliards de DA.

Signalant que ces opérations « n'ont pas bénéficié, à ce jour, d'une couverture financière », et qu'elles seront de ce fait « classées selon leurs priorités, pour un financement progressif, suivant la disponibilité de fonds pour ce faire », a-t-il expliqué.

«Nous continuerons sur cette lancée jusqu'à la concrétisation des différents programmes de développement en cours, ou de ceux programmés, tout en réfléchissant à des sources de financement pour ce faire, suivant des priorités visant essentiellement la couverture des besoins immédiats des résidents de ces zones d'ombre », a assuré le chef de l'exécutif de Boumerdes.

R.R.

OUARGLA

Timide reprise des activités des agences de voyage dans le Sud

Les agences de tourisme et de voyage concernées par la première étape de déconfinement ont repris leurs activités de manière timide dans les wilayas du Sud du pays, en attendant la réouverture des frontières terrestres et du trafic aérien.

La feuille de route établie par le gouvernement pour sortir du confinement, à partir du 7 juin, a eu un écho positif chez les propriétaires des agences de tourisme qui estiment que leur reprise effective est désormais tributaire de la réouverture des frontières terrestres et la reprise des transports aériens et maritimes, ainsi que le lancement des procédures d'octroi des visas.

Pour Kamal Chaib, directeur de l'agence « visa-travel » (Ouargla), la crise du coronavirus (Covid-19) constitue un « véritable désastre », notamment pour les petites agences.

« Nous avons été contraints d'annuler un programme riche en excursions sahariennes au profit de dix délégations venant de différents pays étrangers entre mars et mai de l'année en cours », a expliqué M. Chaib.

Il s'est dit optimiste et assure avoir les moyens de traverser les turbulences provoquées par la pandémie de coronavirus, tout en mettant en place une stratégie efficiente pour accompagner les agences de tourisme et de voyage, classées parmi les activités économiques, commerciales et de services les plus affectées par la pandémie de coronavirus.

Il a, par ailleurs, fait savoir que les préparatifs de la saison estivale comprenant, entre autres, la réservation de billets d'avion, d'hôtels, se déroulent mal à cause de cette conjoncture exceptionnelle, et que le ministère de tutelle et l'ensemble des organismes concernés sont au courant de nos préoccupations.

Une situation qui nécessite de réfléchir sérieusement à la préparation de la prochaine saison touristique.

LE TOURISME D'AVENTURE UN PRODUIT PHARE À VALORISER

Parmi les propositions visant à promouvoir l'offre touristique en Algérie, figure le tourisme d'aventure dont le trekking, a dit le directeur de l'agence « visa-travel en précisant que l'Algérie possède un potentiel pouvant la propulser comme une des meilleures destinations mondiales, selon un classement de l'organisation britannique «British Backpacker Society » (BBS).

Ce produit touristique moins coûteux, permettra d'attirer une clientèle étrangère plus nombreuse qui pourra bénéficier d'un séjour agréable de repos et de détente, en contribuant à surmonter le stress et les effets négatifs de confinement, a-t-il poursuivi.

Pour sa part, Mohamed Khourara, propriétaire d'une agence de tourisme et de voyage (Touggourt), a estimé que cette conjoncture a fait l'effet d'une « catastrophe » pour les agences de voyage et de tourisme, contraintes d'annuler tous leurs programmes à l'échelle nationale et internationale, y compris la Omra.

Ce qui leur a causé des difficultés financières les contraignant à recourir à l'emprunt pour couvrir les différentes charges et le paiement des salaires notamment, a-t-il soutenu.

Khourara a également appelé à une révision des prix des hôtels et à une amélioration de leurs services, non compétitifs par rapport à d'autres pays, notant la nécessité de faciliter l'obtention de devises auprès des banques pour faire face aux spéculateurs sur le marché parallèle, en plus de faciliter les procédures liées aux transferts de fonds internationaux.

RÉVISION DES PRIX DES BILLETS D'AVION ET DES HÔTELS

Dans le même contexte, Mohamed Bahamo, gérant de l'agence « Timissaw » (Tamanrasset) spécialisée dans l'organisation d'excursions dans le Hoggar, le Tassili N'Ajjer, ainsi que les voyages vers différents pays, à l'instar de la Tunisie, Maroc, Turquie et Malaisie, a souligné « l'importance de renforcer l'attrait de touristes, notamment à travers la révision des prix des billets d'avions. «Le tourisme saharien a été fortement touché par la crise », a-t-il souligné.

Cette « force majeure » due à la pandémie a obligé certaines agences à licencier les employés et à vendre leurs véhicules et animaux (camélidés), sans oublier l'impact négatif sur l'artisanat traditionnel considéré comme une source de revenus pour plusieurs couches sociales, notamment la femme au foyer.

Le Premier Ministre Abdelaziz Djerad, a arrêté, la feuille de route de sortie du confinement qui est à la fois, « progressive et flexible » et dans laquelle la priorisation des activités a été arrêtée en fonction de leur impact socio-économique et du risque de transmission du Covid-19, à compter du 7 juin dernier.

Pour cela, les responsables du secteur du Tourisme et de l'Artisanat ont appelé les agences de tourisme et de voyage à respecter les mesures préventives pour lutter contre la propagation de Covid-19.

Dans le cadre de l'évaluation de la saison du tourisme saharien (2019/2020) et l'impact de cette pandémie sur le secteur du tourisme, une téléconférence, présidée par le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Hassen Mermouri, a été organisée dimanche dernier, en présence des directeurs du secteur de 14 wilayas et de 10 wilayas déléguées du Sud, ainsi que plusieurs opérateurs économiques exerçant dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie.

La rencontre a été une occasion pour les intervenants de présenter le bilan d'activités de l'année 2019/2020, mais aussi de soulever leurs préoccupations et de proposer des solutions, selon la direction du Tourisme et de l'Artisanat d'Ouargla.

Ces préoccupations ont été prises en considération et soumises au premier ministère, qui s'est montré « prêt à tout » pour leur trouver des solutions positives, selon la même source.

R. R.

AIN DEFLA

Commémoration du 62ème anniversaire de la mort de Si M'hamed Raïs

AIN DEFLA a commémoré lundi dernier à la direction de la culture du chef-lieu de wilaya le 62ème anniversaire de la mort du chahid Si M'hamed Raïs tombé au champ d'honneur en 1958.

La cérémonie organisée habituellement dans la commune de Djelida, au niveau du douar Daouadji, là où le martyr a été tué, a eu lieu cette année à la direction de la culture de la wilaya de Ain Defla en raison de la situation sanitaire actuelle marquée par la propagation du nouveau Coronavirus.

« Après concertation avec nombre d'éléments de la famille révolutionnaire de la wilaya, nous avons convenu de l'impossibilité de l'organisation de la cérémonie commémorative de la mort de cet illustre martyr de peur de voir les mesures barrières mises en place pour freiner l'avancée du nouveau Coronavirus non respectées », a déclaré, non sans émotion, le directeur des moudjahidine de Ain Defla, Belhadj Djelloul.

Pour sa part, le Dr Abderahmane Tounsi, enseignant-chercheur au département d'histoire à la faculté des sciences humaines de l'université Djillali Bounaâma de la Khemis Miliana, a mis l'accent sur la personnalité de feu M'hamed Raïs, imbu fortement des valeurs et de l'identité nationales et maîtrisant également tout ce qui se rapporte à l'armement à la faveur de son passage forcé sous les drapeaux de l'armée coloniale française (1950).

« La révolution a énormément tiré profit de l'expérience et du savoir-faire de moudjahidine tels Si M'hamed Raïs », a-t-il affirmé, observant que quelques mois seulement après le déclenchement de la lutte armée en 1954, les opérations contre les forces coloniales faisaient rage dans la Wilaya IV historique dont dépendait Ain Defla.

Né en 1931 à Ouled Bouziane dans la commune de Djelida, Si M'hamed Raïs entama, dès sa plus tendre enfance, des études coraniques dans la zaouïa de son grand-père Hadj Ali Al Hadbi, avant de rejoindre celle de cheikh Si Abed dans la région de Bourached. En 1948, Il devint membre du parti du peuple algérien (PPA), chargé de la propagande et du recrutement dans les régions de Miliana, Khemis Miliana et Ain Defla.

Au sein du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), Il activa avec les éléments chargés de la préparation de la lutte armée, à l'instar de M'hamed Bouguerra, Mustapha Ferroukhi, El Baghdadi, Si Belkebir et Si Melki.

En 1956, son dévouement et son inlassable activité le propulsèrent au poste de chef de région (zone 4) pour les affaires militaires puis à celui de responsable du commandant Djamel qui marqua de son empreinte les combats dans les maquis de Antoine, larbi El Messas et Palestro.

Le 8 juin 1958, Si M'hamed Raïs tomba au champ d'honneur au cours d'un violent accrochage avec plusieurs unités des bérets noirs au douar Daouadji dans la région de Djelida.

R .R.

08 JUIN : JOURNÉE NATIONALE DE L'ARTISTE

Brahim Berrezoug honoré

Il est un des doyens de la musique diwane en Algérie, Brahim Berrezoug sera honoré par la direction de la Culture de Bechar, dans le contexte de la Journée nationale de l'artiste, célébrée depuis 1997 le 08 juin de chaque année.



L'artiste Brahim Berrezoug a consacré plus de 70 ans de sa vie à la consécration, la promotion et le développement et du patrimoine musical et chorégraphique : el diwane (gnawi).
Les présents à la cérémonie d'hommage ont manifesté leur reconnaissance à cette grande figure de la musique et de la chorégraphie diwane. Cet artiste a contribué activement à la formation de plusieurs générations de musiciens et d'adeptes de ce legs culturel ancestral, à Bechar et dans d'autres régions d'Algérie, selon les témoignages de membres de groupes de diwane à Bechar, rapporte l'Agence presse service d'Algérie.
Lors de cette cérémonie, cet artiste (87 ans) a affirmé que « c'est à l'âge de 13 ans que j'ai rejoint le monde sacré et profane du diwane, par amour à cette pratique culturelle, musicale et chorégraphique dont nous avons hérité des cérémonies religieuses et musicales de nos ancêtres ». Il a également confié que « la pratique du diwane, durant la période coloniale, nous a permis, mes Maalems (maîtres) et moi, dont le défunt Maalem Majdoub, de pérenniser un pan de la culture populaire de notre pays, longtemps confiné dans ses pratiques sacrées tant à Bechar qu'a travers les différentes régions du pays ». En dépit de son âge, Brahim Berrezoug continue de prendre part aux cérémonies sacrées du diwane à Bechar et ailleurs dans le pays. Il a estimé que « la création de festivals nationaux et internationaux dédiés à cette musique, à Bechar et à Alger, nous a permis de la faire connaître davantage aux différents publics et je suis très satisfait de voir à travers ces festivals le nombre croissant de jeunes qui s'adonnent à cette musique et chorégraphie à travers l'ensemble du pays, ce qui prouve leur attachement à leur patrimoine culturel national ». De son côté, Abdelmajid Zenani, président de l'association culturelle locale Gaadat El Waha Khettara du Diwane, a confié que « le mokkadem (statut le plus élevé dans la confrérie des adeptes du diwane) Brahim reste notre référence en matière de connaissance de la musique et bradj (chants) du diwane, et c'est grâce à lui que nous avons appris les rudiments du diwane. Ammi Brahim, comme nous l'appelons par respect, reste à ce jour notre guide et notre conseiller en matière de pratiques sacrées et profanes de ce legs ancestral qu'est le diwane, dont nous souhaitons le classement au registre du patrimoine national culturel ».
L'hommage à Brahim Berrezoug sera favorablement accueilli, tant par les membres de la famille de ce doyen du diwane que par les nombreux représentants des associations locales activant dans le domaine de la promotion de cette musique, présents à la cérémonie.

R. C .

NOUVELLE PIÈCE THÉÂTRALE À ORAN

Crimes et génocides dans le monde



LES PRÉPARATIFS « sont en cours » à Oran pour la présentation de la pièce théâtrale « Chronologia » traitant du thème du racisme et de l'assassinat sous toutes leurs formes à travers le monde, a-t-on appris de son réalisateur. « Il sera procédé prochainement aux répétitions de cette œuvre artistique (expression scénique mise en mode muet, mime et pantomime,...) avant la présentation de la générale prévue avant le 1er août prochain », a indiqué à l'APS Sidi Mohamed Belfadel qui a écrit le texte de la pièce et qui a participé à sa réalisation avec Bouzeboudja Houari. Cette pièce théâtrale aborde les massacres commis à travers l'histoire, dont les crimes barbares et les génocides commis par le colonialisme français en Algérie, à l'instar des essais nucléaires à Reggane (dans le Sud du pays), de même que les crimes racistes dans de nombreux pays, les massacres de Sabra et Chatila (Liban) et autres horreurs de l'occupant israélien contre le peuple palestinien, selon la même source. Ce travail artistique regroupe une poignée de comédiens, le tout synchronisé sur fond de morceaux de musique universelle et de gestes corporels (chorégraphie).
« Chronologia » se veut aussi une expérience artistique, la troisième du genre qui sera présentée par le duo Sidi Mohamed Belfadel et Bouzeboudja Lahouari dans le genre muet après avoir réalisé deux pièces théâtrales : « Sark El Mouhadjirine » et « Mozambique ».

APS

COMMISSION DE LECTURE DU FDATIC

Les nouveaux membres de la commission de lecture du Fonds de développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographique (Fdatic) ont été installés lundi à Alger en présence du Secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie cinématographique, Youcef Sehairi. Présidée par le producteur et réalisateur Mohamed Abdelfadil Hazourli, la mission composée de neuf nouveaux membres, a pour mission de lire et de valider des projets de scénario déposés au niveau du Fdatic, un fonds public d'aide à la production cinématographique. Outre le président, l'actrice Fatima Bel Hadj, le journaliste et critique d'art dramatique Mohamed Kali, le poète et journaliste Lazhari Labter, Amar Bourouis, journaliste et ancien cadre à la Télévision algérienne et le comédien et formateur en écriture dramaturgique, Smail Soufit comptent parmi les membres de la nouvelle commission. Les membres du Fdatic sont nommés pour un mandat de deux ans, apprend-on de son président. La commission aura pour tâche principale d'étudier les scénarios et d'en approuver ceux qui bénéficieront d'un financement à la production du Fdatic, a expliqué M. Hazourli. Il souligne que tous les textes soumis présentés à la commission seront « traités dans la transparence ». Crée en 1967 et modifié par différents textes entre 1991 et 2013, le Fdatic propose une aide au financement de la production, de la coproduction et de la postproduction de films. Ces subventions sont allouées sur la base d'un dossier soumis par les producteurs aux commissions d'aide à la production.

SORTIR

COURT METRAGE
La présence de l'absent (autoproduction, 2014, 33') de Abderahmane Krimat jusqu'au jeudi 11 juin. Un film qui n'est qu'un regard, un simple regard sur un espace transitoire. Une sorte de lisière à la fois riche par sa diversité et faible parce qu'elle subit la force du mouvement. Voir sur youtube.com/watch?v=vy_Knwq842g&feature=shar
Autres films du même réalisateur:
Une simple visite (2009, 18') youtube.com/watch?v=OI6JRcNnfKk&feature=share
Tajmaat face aux changements (2011, 27 minutes) : youtube.com/watch?v=9WWS2C1LgL0&feature=share

FETE Naaman en concert le jeudi 18 juin (date à confirmer). 20h30. Institut français d'Alger. Naaman au chant ; Julian Mauvieux aux claviers; Thomas Cirade à la basse; Romain Germerie à la batterie; Quentin Dupont à la guitare. Révélation reggae, il sort son troisième album, Beyond, en automne 2017.

THEATRE Nouvelle production pour enfants du Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran : Qitar eddounia (Le train de la vie). Ecrite par Mansouri Bachir, mise en scène de Houari Abdelkhalek, scénographie de Mouffok Djillali. Un spectacle qui sera présenté après la levée du confinement.

JEUX Africa Games Space – Salon africain du jeu vidéo et des loisirs – du mercredi 01 juillet au dimanche 05 juillet. Pavillon central de la Société algérienne des foires et Expositions, Pins-Maritimes, Alger. Pour les Gamers, Geeks, Streamers, amoureux de jeux vidéos… Consulter les pages Facebook africagamesspace et proboxalgerie.

SINGLE Nouveau titre Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55 minutes, plateforme distrokid.com / videos) du groupe pop Index Dz d'Alger. Et reprise du cover Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire de l'heure pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

CLIP Nouvelle chanson Qololi (Dites-moi) du collectif Bandya Social Club. Les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika appellent au partage avec humour.

HOMMAGE Manu Dibango le saxophoniste. Soul Makossa sur youtube.com/watch?v=ny78BCBir2Q
12 décembre 1933 : Naissance à Douala au Cameroun.
1972 : Premier album O Boso.
1972 : Soul Makossa dans les classements américains.
1989 : première autobiographie Trois kilos de café.
2014 : Dernier album Balade en saxo.
2019 : Tournée des soixante ans de carrière.
24 mars 2020 : Mort à Paris des suites du coronavirus.

FESTIVAL 18e édition des Rencontres Cinématographiques de Béjaïa. Avec l'association Project'heurts du samedi 19 au jeudi 24 septembre (date à confirmer). Appel aux producteurs et réalisateurs. Films : courts et longs métrages, documentaires et films d'animation datant de 2019 ou 2020. Envoyer avant le jeudi 25 juin un lien Vimeo à l'adresse suivante : programmationrcb20@gmail.com



Il met le feu à une antenne-relais qu'il pense liée au virus: trois ans de prison

ROYAUME-UNI

Un quadragénaire a été condamné lundi par un tribunal de Liverpool (nord-ouest) à trois ans de prison pour avoir mis le feu à une antenne-relais qu'il croyait liée à la propagation du nouveau coronavirus au Royaume-Uni.

Michael Whitty, 47 ans, gérant de parkings à l'aéroport John Lennon de Liverpool, avait fait des recherches sur internet au sujet de théories reliant la 5G au virus, avant d'incendier, le 4 avril, l'armoire technique de l'antenne-relais du groupe Vodafone à Kirkby, au nord-est de Liverpool. Ce père de trois enfants, qui accumulait déjà 29 condamnations, notamment pour agression et possession d'une arme à feu, avait plaidé coupable d'incendie criminel.

"J'estime qu'il y a eu un degré élevé de préparation et de préméditation", a déclaré le juge Thomas Teague lors d'une audience par visioconférence. "Des allume-feux ont été utilisés et, dans la mesure où l'objectif était de mettre l'antenne-relais hors d'usage, il y avait intention de causer d'importants dommages à la propriété d'autrui", a-t-il ajouté.

DES DOMMAGES ESTIMÉS ENTRE 11.200 ET 16.800 EUROS

Le magistrat a toutefois estimé que le prévenu, qui est également bénévole dans une association caritative, avait témoigné de remords sincères. Selon l'accusation, l'équipement a été hors service durant 11 jours et les dommages sont estimés entre 10.000 et 15.000 livres (11.200 et 16.800 euros).

Le prévenu a été confondu par des allume-feux, retrouvés chez lui lors d'une perquisition, similaires à ceux utilisés sur le lieu de l'incendie.

L'analyse de son téléphone portable a aussi révélé des recherches en ligne sur la technologie 5G, la participation à des groupes de discussions sur le sujet ainsi que des photos et vidéos d'autres antennes-relais dans les environs de Liverpool. Plusieurs antennes-relais ont été attaquées depuis le début de la pandémie au Royaume-Uni à la suite de la diffusion de rumeurs complotistes liant la 5G à la maladie Covid-19.

"La petite Chef", 8 ans, crée le buzz du confinement avec ses recettes en ligne



DE LA SOUPE de poisson aux cuisses de grenouille épicées, les cours de cuisine d'une fillette de huit ans en pyjama et charlotte sur la tête fait le bonheur des internautes Birmans, toujours invités à rester chez eux en raison de l'épidémie de coronavirus.

Tout a commencé fin avril lorsque la maman de Moe Myint May Thu, une influenceuse, a publié une première vidéo en ligne montrant sa fille en train de préparer un plat de crevettes.

Très vite, le clip a fait le tour des réseaux sociaux, et la jeune fille arborant un large sourire a acquis une soudaine renommée et le surnom de "Petite Chef". "J'adore faire la cuisine", confie-t-elle à l'AFP.

"Cela nous faisait plaisir de cuisiner ensemble pendant le confinement", explique-t-elle, au côté de sa maman, Honey Cho, dans la cuisine familiale à Rangoun. Dans sa vidéo la plus populaire, vue plus de 200 000 fois, elle porte un T-shirt à motif de licorne et explique comment réaliser le plat national birman, le Mohingya, une soupe à base de nouilles de riz et de poisson-chat.

Plats sur commande

Moe Myint May Thu dit maîtriser une quinzaine de plats, comme le curry de poisson à la tomate, le ragoût de porc ou les cuisses de grenouille épicées."Cela fait chaud au coeur de voir autant de gens en Birmanie et dans d'autres pays partager ses vidéos", explique Honey Cho, pour qui sa fille a gagné en confiance.

La jeune chef possède désormais son propre compte Facebook, qui a récolté 8000 likes en seulement quatre jours."Elle est tellement adorable que je n'arrive plus à me concentrer sur autre chose, je regarde ses vidéos en boucle", peut-on lire dans un commentaire.

S'acheter un petit chien

Forte de ce succès, "la petite Chef" s'est mise à proposer des plats sur commande, autour de 7 euros pièce, qu'elle livre elle-même en fin de journée.

Elle aimerait bien faire de sa passion une carrière, mais pour le moment, elle se contente de mettre un peu d'argent dans sa tirelire pour s'acheter un petit chien.

Moe Myint May Thu prévoit de continuer à cuisiner jusqu'en août, date de la rentrée scolaire qui a été repoussée de deux mois en raison de la pandémie de coronavirus. A Rangoun, l'activité reprend même si le mot d'ordre reste de ne pas sortir, sauf pour raison essentielle.



LA POLICE ITALIENNE a annoncé lundi la saisie de 15 millions d'euros environ en espèces, cachés derrière un faux mur à l'intérieur d'un appartement à Milan (nord) appartenant à un trafiquant de drogues.

"À l'intérieur de l'appartement du trafiquant de drogues, (...) les agents ont noté une anomalie dans les distances entre deux murs", selon le communiqué de la police. "En sondant le mur, les policiers ont constaté qu'il y avait des cavités et ils l'ont démoli. La découverte a été spectaculaire: le mur était artificiel (...) et dissimulait dans l'interstice 28 cartons avec de nombreuses liasses de billets pour un montant d'environ 15 millions d'euros", précise le communiqué.

L'appartement était au nom du père de Massimiliano Cauchi, considéré comme l'un des principaux trafiquants de drogue de la région milanaise. Dans une autre enquête menée par la justice de Bologne (centre-nord), Massimiliano Cauchi avait déjà été condamné à une peine de prison pour trafic de drogues et était assigné à résidence dans l'attente du verdict en dernière instance.

Après la découverte de cet énorme magot, qualifié de "saisie d'espèces la plus importante de l'histoire d'Italie" par le quotidien La Stampa, M. Cauchi a perdu le bénéfice de l'assignation à domicile et a été incarcéré.

IBM publie une boîte à outils visant à maintenir le chiffrement des données, même pendant leur utilisation

Technologie : La nouvelle boîte à outils d'IBM vise à faciliter l'accès des développeurs au chiffrement entièrement homomorphe, une technologie naissante très prometteuse pour un certain nombre de cas d'utilisation de la sécurité.



Il y a onze ans, IBM a fait une percée dans le développement du chiffrement entièrement homomorphe (FHE), une technologie qui permet de calculer et d'analyser des données tout en les maintenant cryptées. Selon IBM, le FHE est très prometteur pour un certain nombre d'utilisations, en particulier pour les opérations impliquant des données très sensibles qui doivent être protégées.

Cependant, la FHE reste une technologie compliquée et difficile à mettre en œuvre. IBM a l'intention de changer cela avec la sortie de nouvelles boîtes à outils qui devraient aider les développeurs à commencer à expérimenter la FHE et à l'incorporer éventuellement dans les produits qu'ils construisent. La boîte à outils est disponible aujourd'hui dans GitHub pour MacOS et iOS, et elle sera bientôt disponible pour Linux et Android.

Aujourd'hui, les fichiers sont souvent chiffrés en transit et au repos, mais déchiffrés en cours d'utilisation, ce qui crée une faille de sécurité. Cela oblige souvent les organisations à faire des compromis et à passer par de longs processus de vérification afin de s'assurer qu'elles peuvent conserver leurs précieuses données protégées tout en en retirant une certaine valeur. La FHE vise à résoudre ce problème.

NIVEAU DE SÉCURITÉ SUPÉRIEUR

« Si nous sommes capables d'effectuer des calculs avec des données chiffrées, nous pouvons résoudre ce paradoxe entre le besoin de savoir et le besoin de partager », a expliqué aux journalistes Flavio Bergamaschi, pionnier du FHE et chercheur chez IBM. « C'est presque la même chose que de permettre le traitement de ces données sans y avoir accès. Si nous pouvons y parvenir, nous ajoutons un niveau de sécurité au-delà de ce qui existe aujourd'hui. »

La FHE est particulièrement bien adaptée aux industries lourdement réglementées comme la finance et les soins de santé, a déclaré Flavio Bergamaschi. « Chaque fois que vous avez des données que vous voulez protéger, c'est potentiellement le bon type de cryptage à utiliser ».

Basé sur la cryptographie en treillis, le FHE est « à notre connaissance » résistant aux quanta, précise ce dernier.

UN NOUVEAU PARADIGME

Bien que cette technologie offre un grand potentiel, elle nécessite un changement significatif du paradigme de la sécurité. Généralement, dans la logique commerciale d'une application, les données restent déchiffrées, a expliqué M. Bergamaschi. Mais avec la mise en œuvre du FHE, ce n'est plus le cas - ce qui signifie que certaines fonctions et opérations vont changer. En d'autres termes, « il sera nécessaire de réécrire certaines parties de la logique commerciale », a déclaré M. Bergamaschi. « Mais la sécurité que vous gagnez avec cela, où les données sont chiffrées tout le temps, est très élevée. »

Flavio Bergamaschi a décrit quatre archétypes de cas d'utilisation bien adaptés à la FHE. Tout d'abord, la technologie permet d'effectuer des « requêtes inconscientes », c'est-à-dire des requêtes qui ne révèlent pas l'intention. C'est le cas, par exemple, des applications cartographiques qui apprennent des choses sur vous, comme où vous êtes et où vous voulez aller, chaque fois que vous effectuez une requête.

Le FHE est également prometteur pour l'intersection d'ensembles de données, lorsque vous avez deux ensembles de données mais que vous voulez seulement travailler avec les données qui se chevauchent. Cela est utile dans divers domaines, de l'analyse génomique aux campagnes de marketing conjointes. La FHE devrait également être utile pour l'externalisation sécurisée, comme l'externalisation du calcul vers le cloud, ainsi que pour l'extraction de la valeur des données privées.

TESTÉ AUPRÈS D'UNE BANQUE BRÉSILIENNE

Pour prouver sa valeur dans le dernier domaine - l'extraction de valeur à partir de données privées - IBM a réalisé un PoC avec la banque brésilienne Bradesco, la deuxième banque d'Amérique du Sud. L'objectif était d'utiliser le FHE pour analyser en toute sécurité les données des clients afin de prédire si quelqu'un aurait besoin d'un prêt dans les trois mois. Généralement, les analystes de données de la banque doivent travailler dans un environnement très protégé et séparé pour effectuer ce type d'analyse de données, afin de s'assurer que les données déchiffrées des clients restent en sécurité.

Les chercheurs ont utilisé un vaste ensemble de données - 360 000 identifiants de clients, chacun avec 546 caractéristiques différentes - et ont mis une couche de chiffrement homomorphe entre les données et les analystes. Ils ont prouvé qu'ils pouvaient faire des prévisions avec la même précision que s'ils n'étaient pas chiffrés.

Alors que la technologie est encore en développement, IBM souhaite maintenant la mettre entre les mains des développeurs pour rendre le concept moins abstrait. Les boîtes à outils actuellement disponibles sont basées sur HELib, une bibliothèque de chiffrement mature et polyvalente.

Elles comprennent des exemples de programmes et d'intégration IDE, ce qui facilite l'écriture de code basé sur FHE.

Linux Mint se débarrasse du système de paquets Snap d'Ubuntu



Technologie : La distribution Linux de bureau, Linux Mint, ne veut plus rien avoir à faire avec le système d'installation du logiciel Snap d'Ubuntu. Et le fait savoir.

Linux Mint s'impose aujourd'hui comme l'une des distributions Linux les plus populaires. Un succès qu'elle doit beaucoup à ses choix stratégique et à son autonomie, bien qu'elle soit basée sur Debian Linux et Ubuntu. Après avoir développé leur propre interface de bureau Cinnamon, ses développeurs, sous la direction de Clément Lefebvre, sont en passe d'abandonner le support du système d'empaquetage de logiciels Snap d'Ubuntu.

Comme ses concurrents Flatpak et AppImage, Snap a pour objet d'installer des applications sur les systèmes Linux sans les désavantages des systèmes de gestion de paquet traditionnels (comme DEB et RPM pour les familles Linux Debian et Red Hat) qui comprennent le code source et les chemins d'accès codés en dur pour chaque programme. Une complexité qui peut rapidement devenir gênante pour les développeurs en les forçant à créer des programmes Linux à la main pour travailler avec chaque distribution spécifique et ses différentes versions.

Snap évite ce problème en incorporant l'application et ses bibliothèques dans un seul paquet. Il est ensuite installé et monté sur un système de fichiers virtuel SquashFS. Lorsque vous exécutez un snap, vous le faites tourner dans un conteneur sécurisé qui lui est propre.

Une version trop restrictive pour Linux Mint

Comme l'a expliqué Alan Pope, responsable de la communauté Canonical pour les services d'ingénierie Ubuntu, lors du Linux Application Summit (LAS) de 2019, « il est plus facile pour les développeurs de mettre leurs paquets entre les mains des utilisateurs très rapidement. Ils n'ont pas besoin de se soucier de la distribution ».

« Quand Snap a été annoncé, c'était censé être une solution, pas un problème.

Il était censé permettre d'exécuter des applications plus récentes en plus des anciennes bibliothèques et de laisser des éditeurs tiers publier leurs logiciels facilement vers de multiples distributions, comme Flatpak et AppImage », s'était réjoui Clément Lefebvre lors de son lancement. Pour autant, ce dernier a rapidement déchanté. « Ce que nous ne voulions pas, c'était que Canonical contrôle la distribution des logiciels entre les distributions et les éditeurs tiers, empêche la distribution directe par les éditeurs, fasse en sorte que les logiciels fonctionnent mieux dans Ubuntu que partout ailleurs et fasse de sa boutique une exigence », a-t-il expliqué pour justifier la désaffection qui touche aujourd'hui Snap. Linux Mint 20, qui est basé sur Ubuntu 20.04, sera publié plus tard en juin 2020.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2020

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h05 Série dramatique (2018 - Etats-Unis) — TF1
The Resident

20h05 Série dramatique (2020 - France) — France 2
Romance

21h10 Jeu — M6
Top chef : les grands duels

20h00 Magazine de reportages — CANAL+
La Gaule d'Antoine

20h05 Magazine de société — W9
Enquêtes criminelles

19h50 Cinéma - Drame — CINE+ FRISSON
Allemagne - France - Espagne - 2006
Le parfum, histoire d'un meurtrier

19h50 Série policière (2019 - Etats-Unis) — 6ter
Saison 7 - Épisode 1: Beauté volée
Elementary

21h30 Cinéma - Thriller — CINE+ PREMIER
Burn Out

20h05 Magazine de reportages — C8
Enquête sous haute tension

20h05 Cinéma - Film de science-fiction 2019 — CINE CINEMA
Gemini Man

20h00 Cinéma - Film d'aventures — CANAL+ family
Etats-Unis - 2009
Percy Jackson : le voleur de foudre

21h50 Jeu — TMC
Burger Quiz

19h05 la chaine CANAL+ SERIES



Série d'horreur (2019 - Etats-Unis)
Épisode 1 et 2

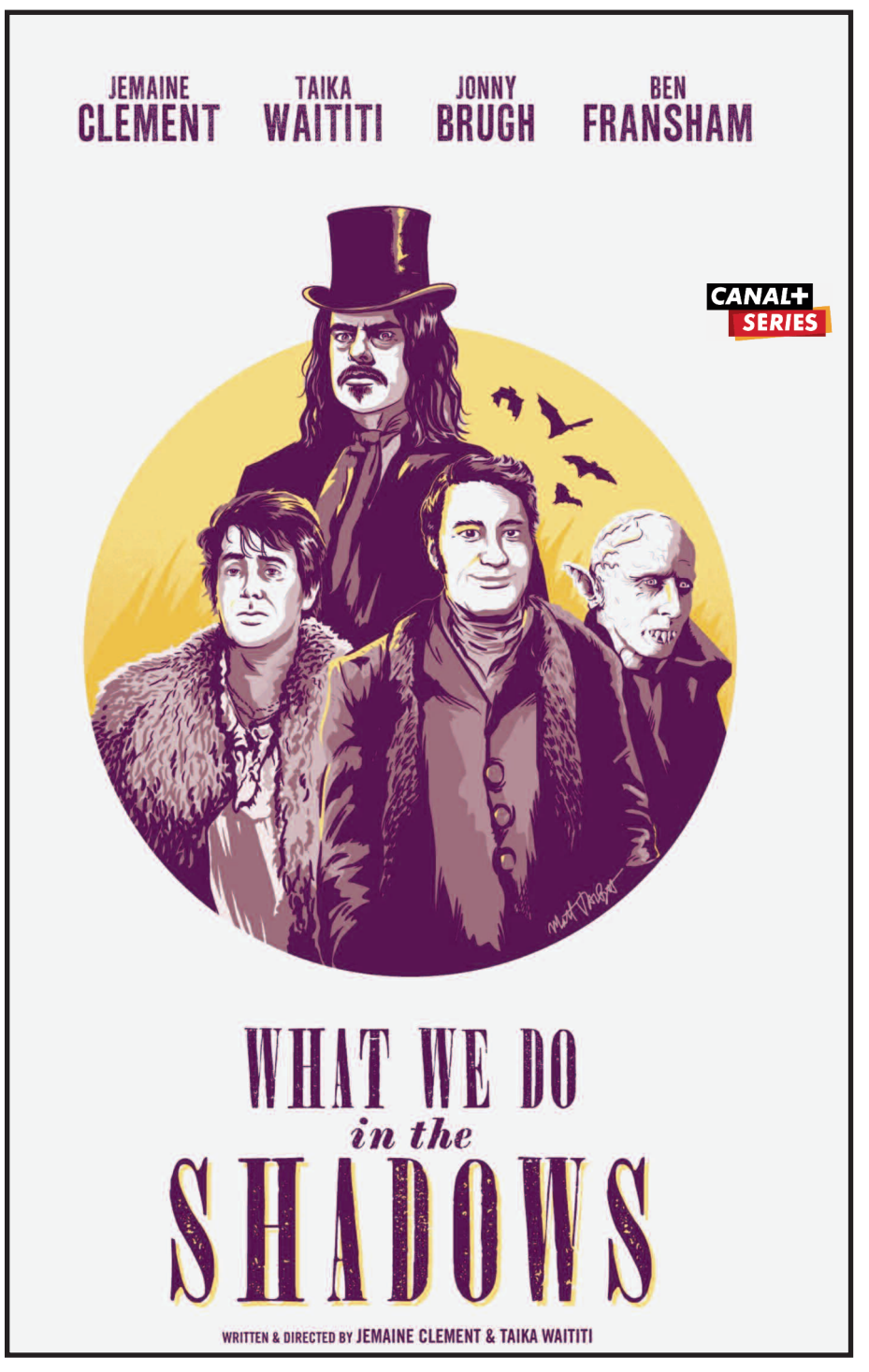
Il y a maintenant plusieurs années de cela, le Camp d'été de Redwood a été le théâtre d'un sanglant massacre. Or, un petit groupe de jeunes vacanciers arrive sur place alors que le tueur vient tout juste d'être libéré de prison après avoir purgé sa peine.

21h30 Série humoristique (2019 - Etats-Unis)
What We Do in the Shadows

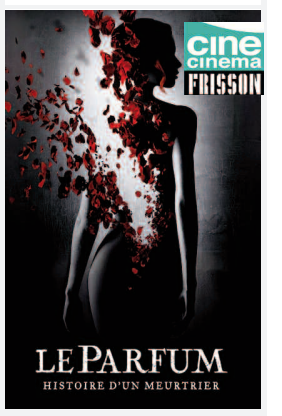
Nandor, combattant de l'Empire Ottoman, Laszlo, le Britannique, Nadja, la séductrice et Guillermo, le serviteur sont des vampires qui vivent ensemble depuis plus de cent ans dans le quartier de Staten Island à New York. Un jour, leur maître arrivant d'Europe vient leur rappeler qu'ils doivent instaurer la domination des suceurs de sang sur le continent américain.

18h00 Série humoristique (2018 - Etats-Unis)
17h37 Casual
Saison 4 - Épisode 1-2-3-4

Valerie est perturbée par un décès aussi soudain qu'inattendu et se questionne sur ses propres choix de vie. Alex, de son côté, tente de composer avec Jeff, qui a fait irruption dans la famille. Laura peine à trouver l'équilibre entre vie privée et carrière. Leon et Leia reçoivent une nouvelle...



JEUNE INDEPENDANT











HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:18	12:29	16:21	19:53	21:32
CONSTANTINE	03:26	12:34	16:24	19:56	21:34
ALGER	03:38	12:48	16:39	20:11	21:51
OUARGLA	03:53	12:39	16:19	19:49	21:18
CHLEF	03:48	12:55	16:45	20:16	21:54
MOSTAGANEM	03:54	13:00	16:49	20:20	21:58
ORAN	03:58	13:03	16:52	20:23	22:00

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6710 – MERCREDI 10 JUIN 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	24°	15°
Oran	25°	14°
Constantine	25°	11°
Ouargla	36°	23°

CORONAVIRUS

117 nouveaux cas, 152 guérisons et 9 morts en 24 heures

L'Algérie a enregistré 117 nouvelles contaminations au nouveau coronavirus, 152 guérisons et neuf morts en 24 heures, pour un total national de 10 382 cas confirmés, 6 951 guérisons et 724 décès depuis l'apparition de la pandémie dans le pays, a déclaré hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.



«Cent-dix-sept nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 152 guérisons et neuf décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie», a indiqué Pr Fourar.

Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination au Covid-19 s'élève à 24.14 cas pour 100.000 habitants.

Le responsable a signalé que les décès ont été recensés dans les wilayas de Blida, Alger, Tissemsilt, Batna, Ghardaia, Ouargla, Sétif et Djelfa, ajoutant que les personnes âgées de plus de 60 ans représentent 75% du total des cas de décès.

Il a aussi noté que 29 wilayas ont enregistré des taux inférieurs au taux national, tandis que 17 autres n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus durant la même période.

Concernant les patients sous traitement, PrFourar a souligné que leur nombre a atteint 20058, dont 8.882 cas confirmés par analyses en laboratoires (PCR) et 11.176 cas suspects diagnostiqués par examen radiologique et scanner thoracique, notant que 39 patients sont actuellement admis dans les unités de soins intensifs.

Enfin, Pr Fourar a rappelé l'impératif de faire preuve de prudence permanente en respectant strictement les conditions d'hygiène, la distanciation sociale, le confinement et le port obligatoire du masque en toutes circonstances pour endiguer la pandémie.

Dans le monde, plus de 3.577 nouveaux décès et 111.425 nouveaux cas ont été recensés hier. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès sont les Etats-Unis avec 734 nouveaux morts, le Chili (653) et le Brésil (525).

Au total, le nouveau coronavirus a fait au moins 409.683 morts et plus de 7.245.251 cas d'infection dans 196 pays et territoires depuis le début de l'épidémie, dont au moins 3.565.695 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées. Les Etats-Unis, qui ont recensé leur premier décès lié au coronavirus début février, sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 113.235 décès pour 2.029.843 cas. Au moins 773.553 personnes ont été déclarées guéries. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Royaume-Uni avec 40.597 morts pour 287.399 cas, le Brésil avec 36.455 morts (691.758 cas), l'Italie avec 33.964 morts (235.278 cas), et la France avec 29.209 morts (191.185 cas).Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 83 décès pour 100.000 habitants, suivi par le Royaume-Uni (60), l'Espagne (58), l'Italie (56), et la Suède (46). La Chine a officiellement dénombré au total 83.040 cas (4 nouveaux cas enregistrés hier), dont 4.634 décès (0 nouveau), et 78.341 guérisons.

L'Europe totalisait hier 183.985 décès pour 2.291.003 cas, les Etats-Unis et le Canada 118.641 décès (2.047.260 cas), l'Amérique latine et les Caraïbes 65.889 décès (1.335.035 cas), l'Asie 19.679 décès (700.719 cas), le Moyen-Orient 10.640 décès (488.737 cas), l'Afrique 5.280 décès (193.802 cas), et l'Océanie 131 décès (8.645 cas).

Mohamed Mecelti

CONSTANTINE

Sept individus dont deux filles arrêtés pour vol sous la menace

LES ÉLÉMENTS de la police judiciaire de la sureté externe de la localité de Massinissa relevant de la sureté de daïra d'l Khroub ont mis hors d'état de nuire une bande de malfaiteurs composée de sept individus dont deux filles âgés entre 20 et 43 ans. Les malfaiteurs se sont spécialisés dans les agressions et les vols de véhicules sous la menace d'armes blanches.

L'affaire a été dénouée en début de semaine suite à un signalement d'un citoyen faisant état de la présence d'un groupe d'individus suspects à bord de deux véhicules de marques française et d'un motocycle stationnés au niveau de la zone dite N à l'un des quartiers du nouveau pôle urbain à Massinissa-Mausolée.

Sitôt une patrouille sera détachée pour une opération de reconnaissance qui s'avéra fructueuse. Un homme originaire d'une wilaya limitrophe, propriétaire d'un véhicule haut de gamme venait juste d'être agressé par les membres de la bande et délesté sous la menace d'armes blanches, épées traditionnelles et poignards, d'une somme de 84 millions de centimes et de deux portables après avoir été entrainé dans une souricière par une des deux filles.

Les investigations aussitôt déclenchées ont permis aux enquêteurs d'identifier en moins d'une heure, apprend-on de source policière, l'un des malfaiteurs, gardien de son état au niveau d'un chantier de construction au niveau de la même agglomération.

Une descente sur les lieux permettra l'arrestation du mis en cause en compagnie de quatre de ses acolyte dont les deux filles. L'opération a permis de récupérer une bonne partie de la somme subtilisés, une arme blanche et plusieurs portables.

Les interrogatoires auxquels ont été soumis les agresseurs permettront aux policiers d'identifier puis d'arrêter les deux autres membres dont le propriétaire d'un des véhicules utilisés pour les déplacements des membres de la bande après leurs forfaits.

Les sept personnes ont été présentées hier devant le procureur du tribunal d'EL-Khroub, ils devront répondre des chefs d'accusation de constitution de groupe de malfaiteurs à l'effet de commettre des crimes et délits contre les personnes et les biens, tentative de vol de véhicule, vol sous la menace d'armes blanches de catégorie 6, utilisation de véhicule pour faciliter la fuite après forfait, et usurpation d'identité d'autrui, entre autre.

Amine B.

PLUIES TORRENTIELLES À BÉJAÏA

Inondations de certains axes routiers et ruelles

DES AXES routiers, des rues et ruelles ont été inondés suite aux pluies torrentielles qui se sont abattues sur la ville de Béjaïa et ses environs avant-hier en fin de journée. Au niveau de quelques axes routiers au centre-ville, les automobilistes ont eu des difficultés à rouler. Dans certains quartiers et axes routiers tels qu'Amariw (trémie), cité Tobbal, El-Khémis, Saïd Mekbel, Ihaddaden, entres autres. Des eaux pluviales se sont rapidement stagnées rendant très difficile accès et passages. Même constat près d'El-Khemis, université et Amriw, stade et les quatre chemins. Des eaux se sont stagnées au point d'infiltrer quelques propriétés. Des avaloirs ont été bouchés. La circulation a été rendue très difficile pour les motos et petites voitures. Face à cette situation, les services de la voirie de la commune en partenariat avec ceux de l'ONA, sont intervenus sur l'ensemble des points inondés afin pour libérer très vite les lieux de stagnation d'eau. «A retenir la problématique du réseau toujours en travaux au niveau du boulevard Hassiba Ben Bouali, projet dont la commune interpelle la direction de l'urbanisme afin de finaliser les travaux dans les plus brefs délais afin de procéder au revêtement de la voie», souligne-t-on. Même chose pour la route menant vers l'hôpital, qui attend la finalisation des travaux AEP», ajoute-t-on de même source. **N. B.**

TIZI-OUZOU

Une commission pour la répartition équitable de l'eau

UNE COMMISSION chargée du suivi de la distribution de l'eau potable visant à assurer une répartition équitable de cette ressource sera installée au niveau de la commune de Draâ El-Mizan, au Sud-Ouest de Tizi-Ouzou, a-t-on appris mardi du premier responsable de cette commune, Issollah Abdelghani.

La décision a été prise, lors d'une réunion ayant regroupé le wali avec le collectif des comités de villages de cette commune, pour trouver des solutions aux perturbations que connaît cette localité en matière d'approvisionnement en eau potable, notamment, durant l'été. Plusieurs villages de cette région du Sud-ouest de la wilaya déplorent l'irrégularité de la distribution de cette ressource qui leur parvient une fois par 15 jours pour certaines localités, à l'exemple de Sanana, Ichoukrene et Maamar. **S. T.**